LE "PYRALCOCHYL"

Arsenical d'Hiver

SOLUTION LIQUIDE CONCENTRÉE

Préservant la Vigne de:

l'Apoplexie et du Folletage

(MORTALITÉ DES SOUCHES)

COMBATTANT EFFICACEMENT

la Pyrale et les autres Insectes

PRODUIT DE CONFIANCE

Fabriqué par M. A. DEBONS, Ingénieur

USINE et BUREAUX : 48, rue Antoine-Marty, à CARCASSONNE.

Rég. du Com. 3.166. Téléph. 1.70

AUTREFOIS

LONG
COÛTEUX
PÉNIBLE

AUJOURD'HUI

GRÂCE
A LA

FOULO-POMPE

MABILLE

qui distribue la vendange
dans toutes les parties
d'un cellier

RAPIDITÉ-ÉCONOMIE
SUPPRESSION DE
LA MAIN-D'ŒUVRE

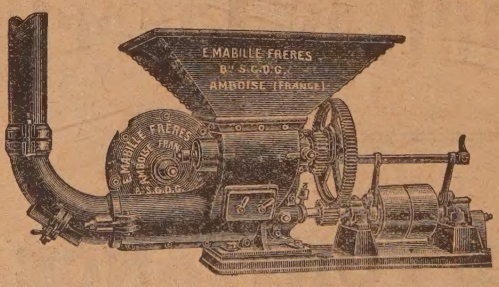

Adresse Postale & Télégraphique:
PRESSOIRS-MABILLE-AMBOISE

Y. HANRIOT, PARIS

DEMANDER LA NOTICE SPÉCIALE N° 11

ANNÉES D'EXPÉRIENCE PLUSIEURS CENTAINES D'APPAREILS EN FONCTIONNEMENT.

Registre du Commerce Tours. N° 193.

Pressoirs HYDRAULIQUES MABILLE

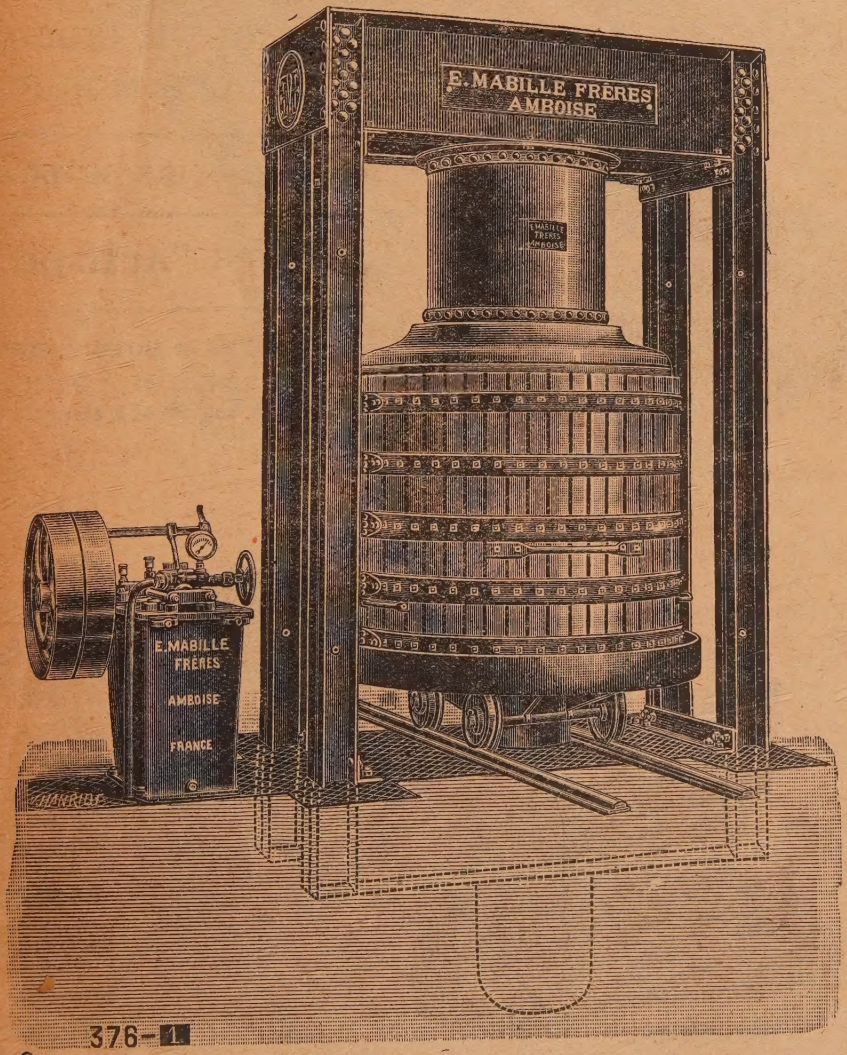

376-1

LIVRES AVEC DEUX MAIES ROULANTES COMPLETES ET MUNIS DE NOTRE **NOUVELLE POMPE AUTOMATIQUE A FONCTIONNEMENT DIFFERENTIEL** (Brevetée S. G. D. G.), CONSTRUCTION EN ACIER LAMINÉ — SOLIDITÉ ET FONCTIONNEMENT GARANTIS.

Demander la Notice spéciale N° 110. R. C. Tours. N° 195.

MARMONIER FILS

131, Avenue Félix-Faure, 131

MAISON FONDÉE EN 1835

LYON

R. Com. Lyon, 1677 B

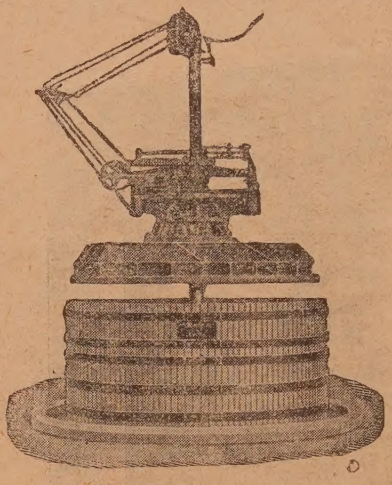

Pressoir avec mécanisme "AUTO-DÉCLIC" à parallélogramme.

MATÉRIEL VINICOLE et CIDRICOLE LE PLUS MODERNE

PRESSOIRS A BRAS

PRESSOIR "AUTO-DÉCLIC"

POMPES et MOTO-POMPES
CATALANES et "TUBALES"
à boulets et à clapets

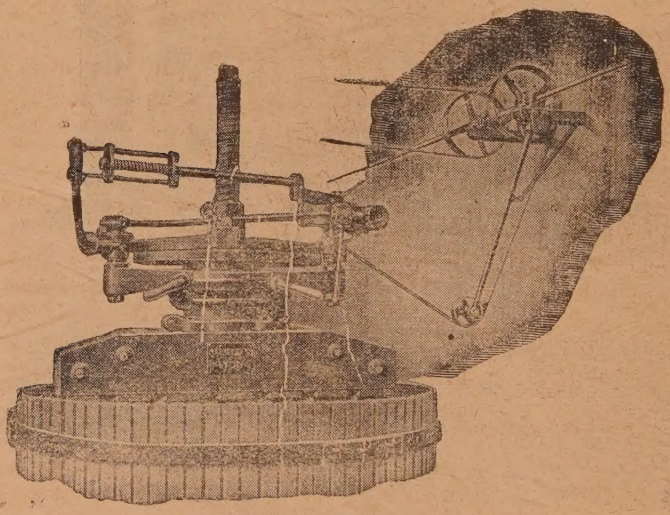

Appareil " AUTO-DECLIC " à commande par transmission.

ROBINETTERIE

POMPES A MOUTS

PRESSES Hydrauliques
à VIN, à CIDRE,
à bandager les roues de camion, etc.

FOULOIRS ÉGRAPPOIRS

ÉGOUTTOIRS

BROYEURS de POMMES

PRESSOIR CONTINU
pour vendange fraîche ouvuvée

INSTALLATIONS COMPLETES DE CELLIERS

NOMBREUSES RÉFÉRENCES

CATALOGUES et DEVIS
FRANCO sur DEMANDE

"REFOULOIR" MARMONIER

POUR ÉLÉVATION DE VENDANGE FOULÉE ou ÉGRAPPÉE

Reg. Com. Lyon, 1677 B.

(Breveté S. G. D. G.)

—x—

Refouloir simple

à poste fixe

ou

sur chariot

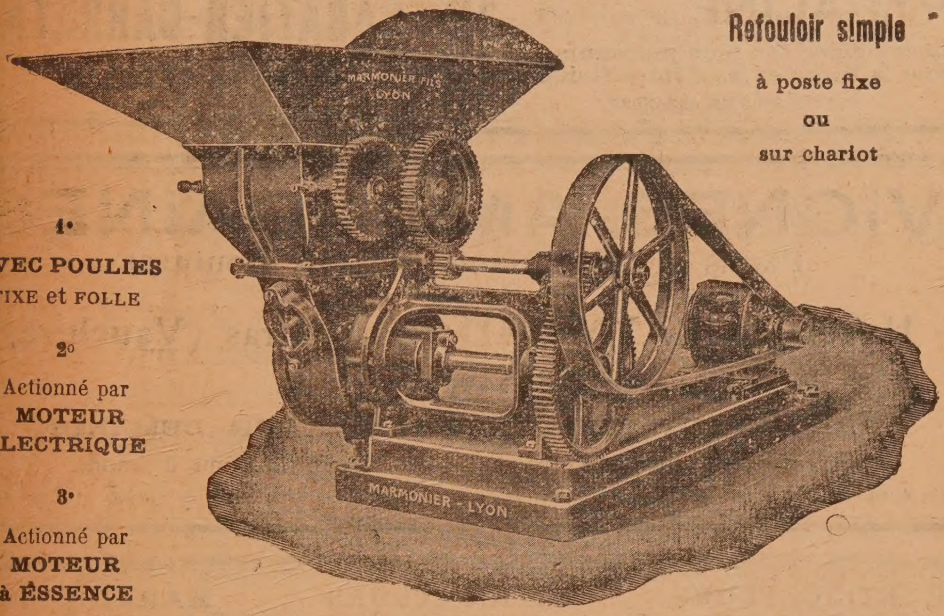

1°

AVEC POULIES

FIXE et FOLLE

2°

Actionné par

MOTEUR

ÉLECTRIQUE

3°

Actionné par

MOTEUR

à ÉSSENCE

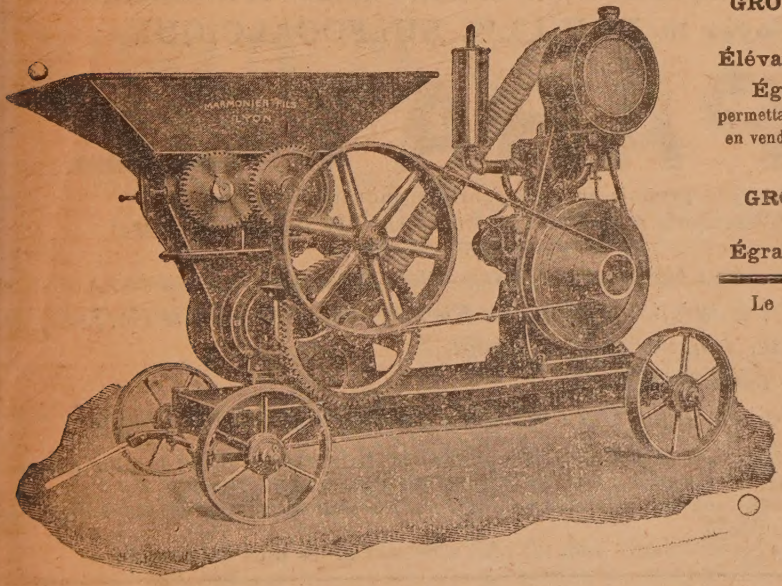

GROUPE COMPLET

—

Élévateur-Égrappoir

Égouttoir-Refouloir

permettant toutes les vinifications en vendange égrappée ou non

—x—

GROUPE MIXTE

—

Égrappoir-Refouloir

Le "REFOULOIR" **Marmonier** peut élever, *à toute hauteur*, la vendange foulée ou égrappée de tous cépages, avec un minimum de force, en laissant intacts rafles et pépins.

RENSEIGNEMENTS et DEVIS FRANCO SUR DEMANDE

SOCIÉTÉ des **Produits CLARIA**
CETTE (Hérault)
SULFATINE pour le printemps
RADIOL pour l'été :: :: ::
PYRALINE pour l'hiver ::
Insecticides les plus puissants pour la Vigne et les Arbres fruitiers.
AGENTS SÉRIEUX DEMANDÉS.

PRODUITS ET ENGRAIS CHIMIQUES
Bouillie Adhérente
SABATIER-GARRETA
à CETTE (Hérault)

VIGNES AMÉRICAINES
Plants greffés, Plants racinés, Boutures

Hyacinthe RAYMOND, Carpentras (Vaucluse)
Avenue Président-Wilson

PRIX AVANTAGEUX ET FRANCO SUR DEMANDE
Analyse gratuite des Terrains — Échantillon sur demande
Un Agenda Viticole très instructif est envoyé gratuitement aux clients qui en feront la demande.

HORTICULTEURS — VITICULTEURS — MARAICHERS

Si vous voulez obtenir des récoltes saines et abondantes employez la BOUILLIE SULFOCALCIQUE

LE "PARATOL"

Nouveau produit breveté, fabriqué industriellement par les Etablissements MALETRA, à Petit-Quevilly (Seine-Inférieure)

Il détruit radicalement tous les INSECTES :
l'Altise, l'Eudémis, le Tigre, le Kermès, l'Anthonone, le Carpocapsa, Pucerons, Limaces et Vers blancs.

Les CRYPTOGAMES :
Tavelure, Mildiou, Oïdium, Chancre du pommier, la Cloque.

Le PARATOL est insecticide, fongicide et bactéricide. C'est le plus puissant désinfectant du sol, des fumiers, des arbres, des plantes et de la vigne.
Il agit préventivement et curativement. A lui seul il remplace les sulfatages, soufrages et échaudages.
Les traitements au Paratol sont les plus efficaces et les plus économiques.

Demandez notices et renseignements aux **Établissements MALETRA**, PETIT-QUEVILLY (Seine-Inférieure).
et chez tous nos dépositaires, à agents régionaux en Province.

Vignes Américaines

Propriétaires désireux d'avoir des plants avec authenticité et fraicheur absolues à des prix défiant toute concurrence,

Adressez-vous à

S. FRIGARA, Viticulteur, Campagne Souville

CARPENTRAS (Vaucluse)

Représentants sérieux demandés.

VIGNES AMÉRICAINES

Gros bois pour greffage, racinés, greffés-soudés, boutures pour pépinières,
Spécialité d'Hybrides de Berlandieri 150-15 — 333 E. M.

Authenticité, fraîcheur, choix garantis

Exportation, emballages soignés. — Envoi franco du Catalogue

HENRI BOYER, *Viticulteur-Pépiniériste,*

à SAINT-GEORGES-D'ORQUES (Hérault). — TÉLÉPH. 3.

Reg. Com. Montpellier. N° 1489.

SI VOS VIGNES ont beaucoup donné aux dernières vendanges, elles ont besoin d'engrais très actif ; ***donnez-leur du***

NITRATE DE CHAUX GRANULÉ

Aliment préféré des plantes

Références et Mode d'emploi à la

SOCIÉTÉ COMMERCIALE DE L'AZOTE

282, Boulevard Saint-Germain, PARIS.

Viticulteurs !

N'achetez aucun plant de vigne
sans demander les prix à la Maison

J. BERNARDET, à BEL-AIR, CARPENTRAS (Vaucluse)

qui vend à des prix très doux l'excédent de ses pépinières : **Racinés,** Greffés et Boutures greffables. — Plants de table exceptionnels pour l'expédition, mûrissant le 10 juillet, boutures et greffés.

Prix sur demande — Authenticité garantie.

Victor COQ & Fils & Cie

Ingénieurs-Constructeurs

CELESTIN COQ & Cie, Successeurs

AIX-EN-PROVENCE

Télégr.: "COQ AIX" N° 1417 du Reg. du Commerce Aix.

Le FOULOGRAPPE COQ

Modèle 1925

Breveté S. G. D. G.

constitue l'APPAREIL IDÉAL pour la distribution dans les cuves de la vendange foulée, égrappée ou non égrappée.

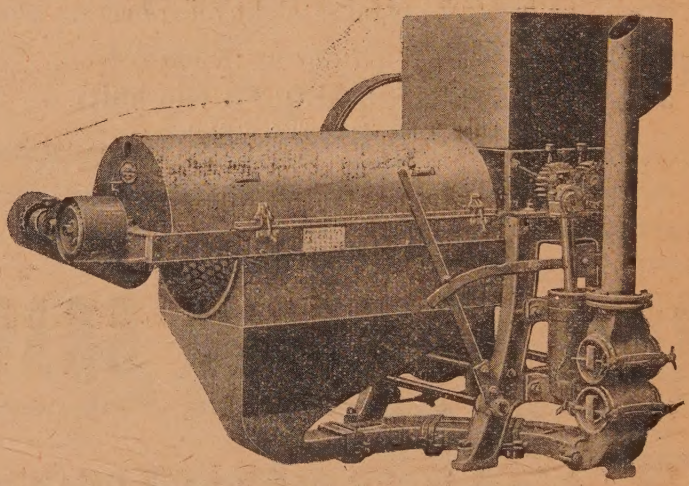

N° 1	Débit horaire garanti :	**20.000** kilos.
N° 2	Débit horaire garanti :	**12.000** kilos.
N° 3	Débit horaire garanti :	**6.000** kilos.

Demandez la notice spéciale et nos références.

Installations complètes de caves par nos monteurs spécialisés.

Fouloirs, Fouloirs-Égrappoirs, Pompes à moûts et à vendange, Émietteuses de marcs Pressoirs hydrauliques, Pressoirs à bras, Pompes et Motopompes, Égouttoirs, etc.

La supériorité des **appareils "COQ"** s'est affirmée dans toutes les **régions vinicoles** de **France** et de l'**Étranger.**

Renseignements, projets et devis sur demande.

AUTHENTICITÉ

Maison fondée en 1882 par
F. RICHTER

SÉLECTION

PÉPINIÈRES RICHTER

Société Anonyme au Capital de 2 Millions

TOUTES VARIÉTÉS DE **VIGNES:**

Porte-greffes
Producteurs directs
Vignes françaises

PRODUCTION SPÉCIALE DE **GREFFÉS-SOUDÉS**

HYBRIDES RICHTER

A BASE DE **BERLANDIERI**

Porte-greffes de grande culture pour l'amélioration du rendement des vignobles

MONTPELLIER
Hérault

ALGER
12, Boul. Carnot

Reg. du Comm. N° 6277. Montpellier.

MANRY FRÈRES

Constructeurs

CLERMONT-FERRAND

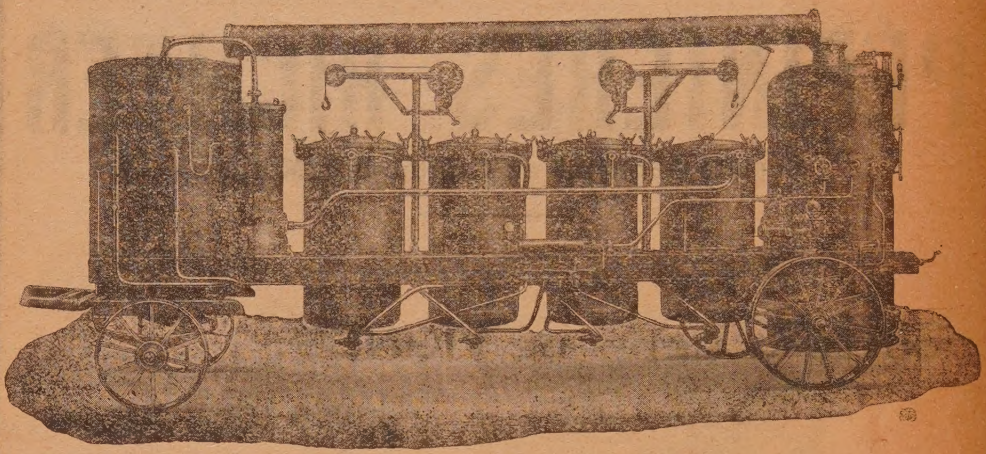

Nouvelle Adresse :

6, faubourg de Colmar, à MULHOUSE.

Charrues

VIAU pour toutes cultures
Vigneronne VIAU
Tourne Oreille VIAU

NOUVELLE BINEUSE-RASEUSE
à VIGNE

Matériel complet pour Défoncement

HOUES — HERSES — SEMOIRS

PRESSES A FOURRAGE A BRAS

FOULOIRS

PRESSOIRS

HARNAIS VITICOLE

Ancienne Maison VIAU, fondée en 1852

Charles MONNIER, Suc[r]

142, 144, 146, rue Carreterie

à AVIGNON

MATÉRIEL DE DISTILLERIE ET DE FLEGMERIE VITICOLE

(Système Paul)

APPAREILS MOBILES POUR DÉSULFITATION
ET PASTEURISATION DES MOUTS

(Système Paul)

WAUQUIER & Cie Sté Anonyme — **Constructeurs**

LILLE, 67-69, rue de Wazemmes — **PARIS,** 26, avenue Trudaine (IXe)

Pompes en tous genres — **Irrigations — Élévations d'eau**

Catalogue gratuit sur demande. R. C. Lille, n° 26270

Société Industrielle des Produits Melassés

9, rue de l'Arsenal, à MARSEILLE

CAROUBO

CAROUBES DE CHYPRE CONCASSÉES et DÉNOYAUTÉES

garanties sur facture contenir environ 50 o/o
de Sucre pur

PRIX et ÉCHANTILLONS GRATUITS SUR DEMANDE.

Registre du Commerce de Marseille, N° 19.744.

VIGNES AMÉRICAINES

Grandes plantations de pieds-mères permettant de satisfaire toutes demandes de
Boutures greffables et Pépinières

Pépinières non arrosées, situées en terrains calcaires et secs produisant des
Racinés greffables et de tout premier choix

Greffés soudés — Authenticité garantie

L. ROQUE d'ORBCASTEL & SOUCHON, propres à BELLOC

par ALZONNE (Aude) Reg. du Com., N° 4987.

Pommes de Terre de Semence

d'origine Bretonne

20 variétés à grands rendements

Beauvais, Early, Géante blanche, etc.

Expéditions par wagons et à partir de 50 kgs

Écrire : UNION AGRICOLE BRETONNE

31, rue du Port

à SAINT-BRIEUC (Côtes-du-Nord)

UN CÉPAGE SENSATIONNEL

" Le Tank "

Producteur direct incomparable avec une souche robuste au port érigé, qui se développe de façon extraordinaire, donnant en abondance des raisins aussi beaux que ceux de l'Aramon.

Sa résistance aux maladies est complète et son vin a la finesse et le bouquet de celui de nos meilleures variétés françaises.

Demander renseignements à **M. MANUEL, à MONTSEVEROUX (Isère),** qui offre également bois de greffages, plants greffés et racinés de toutes variétés.

Avant tout achat de plants de vignes, demander magnifique Catalogue orné de gravures.

CULTIVATEURS.

Avant l'Hiver

Employez sur vos BLÉS,
sur vos CÉRÉALES d'Automne

le Nitrate de Soude du Chili

(75 à 150 kilos à l'hectare)

Vous provoquerez ainsi une **levée rapide,**
Un **enracinement profond,**
Une **végétation initiale** particulièrement **vigoureuse,**
et vos céréales se **défendront** efficacement contre les **rigueurs de l'hiver,**
contre la maladie et contre tous leurs ennemis naturels.

Pour tous renseignements agricoles, techniques, pratiques et commerciaux s'adresser à la

Délégation Française des Producteurs de NITRATE de SOUDE du CHILI
60, rue Taitbout, PARIS
Agence régionale du Midi : M. J. LEFÈVRE,
74, rue Carreterie à AVIGNON (Vaucluse)
Envoi gratis et franco sur demande de brochures et notices agricoles

---

71-20, 2 ans et 1 an

et toutes variétés d'Hybrides
En beaux racinés 1er choix et boutures.
Authenticité absolue.

Prix très modérés — Catalogue sur demande
EXPORTATION

Eugène-Aimé BOSSANNE*
Vit.-pépiniériste
à MARSAZ (Drôme)
Reg. du Com. Romans, N° 3833.

PÉPINIÉRISTE
VIGNES AMÉRICAINES

COUSTON Clément*
Maire de
Ste-CÉCILE-LES-VIGNES (Vaucluse)
Téléphone : 4 **Télégramme : Menton**

Représentants sérieux actifs sont demandés

Reg. du Com. Orange. N° 1068.

VIGNES AMERICAINES
:: Pépinières de Plants greffés — Racinés - Producteurs directs ::
MAISON GALHAUD ST-ÉMILION (GIRONDE)
R. C. Libourne, 5.107

PRODUCTEURS DIRECTS

du Champ d'expériences de la "GRANGE ROUGE"

A vendre : BOUTURES DE NOUVELLES VARIÉTÉS

Paul ROCHE, à ROQUEMAURE (Gard)

CHAUVET Frères, Viticulteurs à la **CHAPELLE-de-GUINCHAY** (S-et-L

Offrent de beaux greffés de : SEIBEL **4643**-4986-**5182**-5213-5135-5231-5259-5279-5329-5351-5409-**5410**-5455-5575-5689-6036-**6096**-6131-6339-8238. — COUDERC : 162-5 ; 299-35.
5t de beaux racinés de : SEIBEL 850-867-**1000**-**4643**-4964-5154-5163-5182-5279-5329-5351-**5410**-5453-e744-6036-**6096**-6425. — MALÈGUE : 829-6,1647-2. — COUDERC : 3, sélection 4401. BS 2833.
Liste complète et les prix.

GRANDES PÉPINIÈRES DE L'AUDE

Trente Hectares de Vignes Américaines — Franco-Américaines
BOUTURES — RACINÉS et GREFFÉS-SOUDÉS

L'AVENIR DU VIGNOBLE assuré par
les **HYBRIDES PRODUCTEURS DIRECTS**
40 Hectares Producteurs-Directs variés
Champ d'Expériences des Meilleurs Numéros connus à ce jour à PARADIS-CARCASSONNE

Charles AUTHIER
ILE-CARCASSONNE R. C. Carcassonne N° 2422.
Télégrammes: AUTHIER ILE CARCASSONNE *Téléphone* **4-48**

SOCIÉTÉ ANONYME DES ANCIENS ÉTABLISSEMENTS
J.-B. TORRILHON
AU CAPITAL DE **7.500.000** FRANCS
CLERMONT-FERRAND, CHAMALIÈRES et ROYAT (Puy-de-Dôme)

Spécialité de Tuyaux de toutes dimensions, pour pompes à incendie, arrosage, transvasement des vins, bières, vinaigre acides, etc., vapeur haute pression, battage de pieux, accouplement de freins, etc.
Caoutchouc pour joints en feuilles de toutes dimensions, avec ou sans insertion ; tabliers de machines, garniture presses ; rondelles pour régulateurs, niveau d'eau, presse-étoupes ; rondelles-canettes, etc., etc.
Courroies pour transmissions et pour élévateurs ; tampons pour norias ; balais-racloirs ; tapis caoutchouc.
Vêtements imperméables pour civils et militaires, valets de pieds et cochers ; blouses Torrilhon pour chauffeurs ; articles pour mégissiers, brasseurs, blanchisseurs et mineurs, etc.
Pneumatiques Torrilhon pour cycles, motocycles,
Bandes pleines et Bandes américaines B. et S. pour camions automobiles.
Chaussures caoutchouc pour l'hiver et pour les sports, bains de mer, etc. — **Talons tournants.**

MAISONS DE VENTE Reg. Com. Clermont-Ferrand, N° 2106.
A PARIS, BORDEAUX, LILLE, NANTES, LYON, MARSEILLE, TOULOUS , NANCY

TREUILS DE LABOURAGE
(SYSTÈME DOUILHET)
Toutes puissances à essence et électrique
DEFONCEMENTS à 0,50 pour plantations de vignes.
CHARRUES Balances Défonceuses.
CHARRUES vigneronne 4 et 5 socs pour tracteurs directs.
Moteurs industriels — Charrues brabants.
FORGES ET ATELIERS DES PYRÉNÉES Société anonyme au cap. de 21.000.000
Siège social TARBES.
SECTION DE MOTOCULTURE, 36, rue du **Pont-de-la-Mousque, BORDEAUX.**
Téléph. 6252 — Télégramme FAP **Bordeaux.**

MANUFACTURE D'ENGRAIS ET PRODUITS CHIMIQUES
L. FAURE-POUJOL
26, quai Notre-Dame, **BEZIERS**
R. C. A 1233 Téléph. **6-82** (Hérault).

ENGRAIS pour vignes et toutes cultures
ENGRAIS d'OS — CORNAILLES
POUDRE d'OS
Nitrate de Soude — Sulfate d'Ammoniaque
BOUILLIE BORDELAISE — SOUFRE CUPRIQUE

Prévenez le Mildiou

même au dernier moment
en sulfatant à la

Bouillie "VIVAX"

dont l'efficacité est immédiate
en même temps que durable

LA LITTORALE-BÉZIERS

Comptoir Agricole Cristofini & Vernet, *fondé en 1875*

VERNET et NOUGARET Succrs BÉZIERS Téléph. 2.11

Les meilleurs produits
Les meilleurs prix

Spécialités

Engrais V. N.	Matières premières.
Guano de Poisson.	Bécot, etc. . . . .
Mérithal.	Contre le Court-Noué.
Pyralor,	Contre pyrale, cochylis, eudémis.

"Sulphoferment"

Le meilleur produit pour la vinification
Plus de 6.000.000 d'Hectos traités pendant les vendanges de 1923.

Le **SULPHOFERMENT** est garanti conforme au Décret d'Août 1921.

R. C. Béziers. B. 19

41e Année. — N° 52. 28 Décembre 1924

LE PROGRÈS AGRICOLE ET VITICOLE

SOMMAIRE

L. Degrully..... Chronique. — L'Ecoulement des vins depuis le début de la campagne ; — Liquidation rapide de la vendange par un outillage approprié ; — La vente des vins des Hospices de Beaujeu (Rhône) ; — Les Agriculteurs et... les autres.

Tableau de l'Ecoulement des vins (Mois de novembre).

Jean Fauré..... Coût du traitement d'une plantation d'arbres fruitiers.

E. Rabate..... Action de l'acide sulfurique dilué dans les champs de céréales.

Informations et communications des sociétés agricoles. — XXIIe foire aux vins de Touraine.

Bulletin commercial. — Observations météorologiques.

Tables des matières et des auteurs.

« Le Progrès Agricole et Viticole » n'autorise la reproduction de ses articles qu'à la condition expresse d'en indiquer la source

CHRONIQUE

L'écoulement des vins depuis le début de la campagne

L'*Officiel* du 16 décembre nous a donné le chiffre du mouvement des vins pour les deux premiers mois de la nouvelle campagne : octobre et novembre.

Les sorties de la propriété en novembre, en y comprenant 49.779 hectolitres expédiés sous forme de vendanges, se sont élevées à 3.726.400 hectolitres, contre 3.913.991 en novembre 1923 et 3.347.754 hectolitres en novembre 1922.

Pour l'ensemble des deux premiers mois, les résultats sont les suivants, Alsace-Lorraine comprise :

Sorties de la propriété	oct.-nov. 1922.....	7.968.485 hectolitres
— — —	oct.-nov. 1923.....	9.168.436 —
— — —	oct.-nov. 1924.....	9.210.074 —

L'augmentation sur la précédente année ressort à 41.638 hectolitres ; ce n'est pas énorme, mais cela montre au moins que les retiraisons ne sont pas inférieures à celles de 1923, en dépit du soi-disant marasme des affaires.

Pour l'Algérie, la situation est un peu moins favorable. Pour les deux mois écoulés, les sorties se totalisent à 2.847.495 hec-

tolitres, contre 3.471.126 hectolitres en 1923 et seulement 2.008.176 hectolitres en 1922.

Les quantités soumises au droit de circulation se sont élevées, en novembre, à 4.181.393 hectolitres ; elles n'avaient été que de 3.966.887 en novembre 1923, et 3.773.332 hectolitres en novembre 1922.

Pour l'ensemble des deux mois écoulés, on trouve, Alsace-Lorraine comprise :

Consommation taxée oct.-nov. 1922.....	7.617.308	hectolitres
— — oct.-nov. 1923.....	8.205.298	—
— — oct.-nov. 1924.....	8.427.755	—

La progression de la consommation taxée ne va pas aussi vite que l'année dernière ; mais elle atteint un chiffre si élevé déjà, qu'on ne saurait s'en étonner. A ce train, on arriverait, pour les douze mois, à $8.427.755 \times 6 = 50.566.530$ hectolitres.

L'*Officiel* du 16 novembre n'indique pas la consommation taxée en Algérie.

Le commerce, quoi qu'on en dise, ne boude pas tellement aux achats, puisque le stock commercial est en nouvelle progression :

Stock commercial à fin janvier 1914.....	12.027.127	hectolitres.
— — — janvier 1919.....	6.150.533	—
— — — janvier 1921.....	10.158.089	—
— — — août 1921.....	8.228.580	—
— — — mars 1922.....	11.345.732	—
— — — août 1922.....	8.957.425	—
— — — octobre 1922.....	9.576.094	—
— — — octobre 1923.....	10.159.760	—
— — — avril 1924.....	11.844.042	—
— — — septem. 1924.....	**10.731.519**	—
— — — novemb. 1924.....	**11.630.107**	—

Non compris l'Alsace-Lorraine, où le stock commercial se chiffre à 359.230 hectolitres, contre 278.540 à fin septembre.

Stock en Algérie : 1.379.232 hectolitres, contre 855.730 à fin septembre. (Voir le Tableau, p. 610).

Liquidation rapide de la vendange par un outillage approprié

Les vins sont d'autant meilleurs que les raisins ont été récoltés à bonne maturité, ce qui n'est pas souvent possible dans les exploi-

tations importantes, où l'on se voit contraint de commencer les vendanges trop tôt, pour souvent les finir trop tard. Il peut y avoir compensation, après égalisage de la cave, au point de vue de l'acidité et même du degré alcoolique, mais non pas au point de vue de la finesse du produit. Et puis, les derniers raisins récoltés peuvent avoir subi de graves atteintes de cochylis ou d'eudémis, entraînant la pourriture qui réduit le rendement et détériore la qualité.

La difficulté de liquider rapidement la récolte devient chaque année un peu plus grande, en raison de la pénurie de la main-d'œuvre, et c'est là une des raisons qui ont amené nos grands constructeurs de matériel vinicole, à créer de nouveaux appareils réduisant au minimum les manipulations nécessaires.

Un exemple bien intéressant de ce que l'on peut faire avec un outillage bien compris vient de nous être fourni par M. Crassous, directeur de la C^ie^ des Salins du Midi, dans une récente séance de la Société Centrale d'Agriculture de l'Hérault.

Le problème que s'était posé M. Crassous était le suivant : Rentrer et liquider au besoin, en une journée de 8 heures, 100.000 kilos de vendange, et même davantage, avec trois hommes — dont tout le travail consiste à surveiller la marche des appareils et à ouvrir ou fermer des robinets.

Le dispositif adopté permet de faire à volonté vin blanc ou vin rouge, sans avoir à rien modifier.

Le matériel se compose d'un fouloir-égouttoir, d'un égrappoir, d'un pressoir continu et enfin d'une de ces pompes à grand travail désignées, suivant leur fabricant, sous les noms de foulo-grappe, foulo-pompe, pompe-refouloir, etc.

Préparation de vin blanc. — La vendange passe successivement dans ces divers appareils ; — le moût arrive dans les cuves de fermentation, — le marc pressé est évacué, mis en silos ou en cuves, ou encore porté directement à la distillerie.

L'innovation, ici, consiste à ne faire passer dans le pressoir que des raisins égrappés et débarrassés d'avance d'une grande partie du moût. Dans ces conditions, le rendement du pressoir est doublé, et, les grappes étant enlevées, on n'a plus à craindre qu'elles apportent au moût leur eau de végétation non plus qu'un excès de tannin.

Préparation de vin rouge. — La vendange, au sortir du fouloir et de l'égrappoir, est prise par la foulo-pompe (ou foulo-grappe) et

envoyée dans les cuves cimentées où s'établira la fermentation. Celle ci terminée, la même pompe vide les cuves, en aspirant non seulement le moût, mais aussi le marc, cette opération étant facilitée par une inclinaison convenable donnée au plancher des cuves. Le marc cuvé est refoulé par la pompe sur le séparateur de jus, — et évacué comme dans le cas précédent sur le pressoir continu.

Avec quelques variantes, ce procédé expéditif pourrait sans doute être appliqué dans nombre de caves importantes. Nous avons pensé, en tous cas, que nos lecteurs y trouveraient quelque intérêt.

La vente des vins des Hospices de Beaujeu (Rhône)

L'adjudication publique des vins des Hospices de Beaujeau a eu lieu le 8 décembre.

La vaste salle des fêtes était trop petite pour contenir un public dans lequel on remarquait une foule d'étrangers, négociants, restaurateurs et amateurs venus de tous les points de la région.

Depuis la veille de l'adjudication jusqu'au dimanche, à midi, une exposition parfaitement organisée avait eu lieu dans l'antique et pittoresque cuvage des Hospices où de nombreux amateurs et acquéreurs vinrent déguster les échantillons réservés à cet effet.

La moyenne des prix de vente a été de 368 fr. la pièce, pour les crus de la Grange-Charton ; de 351 fr. la pièce, pour le cru de la Plaigne ; de 351 fr. la pièce pour le cru de la Pisse-Vieille ; de 261 fr. la pièce pour les crus de Beaujeu.

Moyenne générale, 343 fr. la pièce.

Voici, à titre de comparaison, les résultats des années précédentes : 1921, vente de 227 pièces pour la somme de 85.294 fr., soit une moyenne de 416 francs la pièce ; 1922, 254 pièces vendues 116.532 fr., soit une moyenne de 460 fr. la pièce ; 1923. 94 pièces, vendues 54.999 fr., soit une moyenne de 585 fr. la pièce.

A l'Académie d'Agriculture

Nous apprenons avec plaisir que l'Académie d'Agriculture de France, dans sa séance du 17 décembre, a élu correspondant national dans sa section des Sciences physico-chimiques, M. Jules Ventre, docteur ès sciences, professeur d'OEnologie à l'Ecole nationale d'Agriculture de Montpellier.

Les Agriculteurs et..... les autres

A lire certains organes de la « Grande Presse ! », il semblerait que les agriculteurs ont été créés et mis au monde, tout spécialement et uniquement pour nourrir les citadins..... et pour les nourrir à bon marché.

Il est peut-être temps de réagir contre ces idées d'un autre âge et de faire comprendre aux habitants de nos cités, que les agriculteurs sont des citoyens comme les autres, et que, s'ils ont les mêmes devoirs envers le Pays, ils doivent jouir des mêmes prérogatives, des mêmes libertés, et d'une égale protection des Pouvoirs publics.

Quels sont ces devoirs ?

L'impôt du sang? Les agriculteurs en ont toujours payé leur part avec usure !

Les impôts en argent ? Leur lot, déjà lourd, va s'accroître dans une proportion considérable à la suite de la révision des taxes sur la propriété non bâtie !

Hors cela, nous ne reconnaissons à l'Agriculteur d'autres devoirs que ceux qui incombent à tout bon père de famille : travailler au mieux de ses intérêts, établir ses fils, doter ses filles quand il le peut et si, après cela, il lui reste un boni, réserver quelques économies pour ses vieux jours.

Il faudrait faire pénétrer dans le cerveau de nos concitoyens cette simple vérité: que l'Agriculture n'est pas un « sacerdoce », mais une *industrie* comme les autres, seulement beaucoup plus aléatoire et plus pénible, — et d'ailleurs accessible à tous ceux qui veulent l'exercer.

Que cette industrie, si nécessaire à la nation tout entière, ne doit pas être sacrifiée aux autres, et qu'elle devrait bénéficier des mêmes facilités d'exportation et des mêmes garanties contre la concurrence des pays étrangers.

Combien sommes-nous loin de cette juste égalité !

Et puisque nous voici à la veille d'une année nouvelle, souhaitons à nos lecteurs de voir se constituer sur de larges bases le « Bloc Agricole », dont la fondation a été décidée il y a quelques mois au Congrès de Béziers.

L. Degrully.

Quantités de vins enlevées des chais des récoltants, et quantités imposées au droit de circulation et stocks existant chez les marchands en gros

Campagne 1923-1924 (Mois de Novembre)

NUMÉROS d'ordre	DÉPARTEMENTS	QUANTITÉS DE VINS sorties des chais des récoltants (droits garantis ou acquittés)		QUANTITÉS DE VINS soumises au droit de circulation		STOCK commercial existant chez les marchands en gros
		Mois de Novembre	Total depuis le début de la campagne	Mois de Novembre	Total depuis le début de la campagne	
		hectolitres	hectolitres	hectolitres	hectolitres	hectolitres
1	Ain	19.686	33.594	28.273	61.727	50.893
2	Aisne	4.921	14.577	42.683	88 036	75.106
3	Allier	32.628	65.660	65.733	113.452	64.301
4	Alpes (Basses-)	517	872	4.665	9.704	9.792
5	Alpes (Hautes-)	1.223	2.270	8.029	18.383	10.972
6	Alpes-Maritimes	1.654	3 578	44.028	122.624	60.993
7	Ardèche	35.087	65.360	25.363	45.439	33.270
8	Ardennes	»	»	18.141	38.890	33.131
9	Ariège	1.221	2.035	9.833	20.783	11.259
10	Aube	13.999	29.689	35.259	77.222	102.523
11	Aude	289.394	776.043	40.544	74.945	165.428
12	Aveyron	9.751	19.047	31.820	62.785	22 610
13	Bouches-du-Rhône	73.735	192.962	92.250	187.591	136.402
14	Calvados	»	»	9.622	22.088	39.070
15	Cantal	27	33	24.012	47.559	21 925
16	Charente	16.492	22.039	24.490	52.595	38.625
17	Charente-Inférieure	54.166	97.940	30.795	64.441	71.393
18	Cher	9.750	16.455	31.227	60.669	45.914
19	Corrèze	1.265	2.035	19.710	39.997	27.594
21	Côte-d'Or	31.990	36.441	50.147	102.479	416.974
22	Côtes-du-Nord	»	»	10.165	21.488	27.342
23	Creuse	»	»	24.855	50.078	30.154
24	Dordogne	66.409	121.901	31.640	60.805	49.333
25	Doubs	68	148	45.310	92.758	67.231
26	Drôme	28.562	55.308	16.403	32.532	40.489
27	Eure	6	9	10.920	23.128	22.845
28	Eure-et-Loir	143	242	21.507	44.594	46.470
29	Finistère	»	»	44.656	99.315	89.900
30	Gard	306.221	1.194.157	53.729	94.595	146.510
31	Garonne (Haute-)	20.088	49.123	42.947	86.125	57 675
32	Gers	54.855	112.742	10.805	22.253	46 226
33	Gironde	319.264	622.126	160.966	322.314	1.558.470
34	Hérault	792.349	2.181.515	81.390	142.757	597.667
35	Ille-et-Vilaine	»	»	11.572	24.717	43.705
36	Indre	9.423	17.743	19.290	37.342	20.063
37	Indre-et-Loire	132.691	206.956	40.336	80 420	57.620
38	Isère	27.859	52.342	57.819	120.360	78.418
39	Jura	3.862	10.160	28.464	59.741	58.301
40	Landes	10.378	25 635	22.236	47.492	24.077
41	Loir-et-Cher	95.180	214.405	27.916	52.473	69.057
42	Loire	17.058	33.589	120.243	267.498	166.018
43	Loire (Haute-)	245	599	51 073	96 357	59.600
44	Loire-Inférieure	69.323	160.826	76.992	165.834	134.288
45	Loiret	35.225	69.238	46.184	86.490	99.720
46	Lot	20.584	29.022	14.589	24.265	6.694
47	Lot-et-Garonne	42.523	83.760	23.986	46.571	28.996
48	Lozère	320	846	8.316	16.156	9.462
49	Maine-et-Loire	39.348	83.656	42.634	88.447	178.931
50	Manche	»	»	3.615	7.630	19.253
51	Marne	10.125	126.602	100.125	205.986	1.181.066
52	Marne (Haute-)	1.578	1.762	28.737	58.37.	56.668
53	Mayenne	25	69	3.32.	7.039	13.422
54	Meurthe-et-Moselle	2.411	3.475	78.821	160.345	157.265
55	Meuse	13	18	36.636	73 587	56.611
56	Morbihan	120	120	10.505	22.177	29.933
58	Nièvre	10.531	19 651	36.948	74.107	69.510

NUMEROS d'ordre	DÉPARTEMENTS	QUANTITÉS DE VINS sorties des chais des récoltants (droits garantis ou acquittés)		QUANTITÉS DE VINS soumises au droit de circulation		STOCK commercial existant chez les marchands en gros
		Mois de Novembre	Total depuis le début de la campagne	Mois de Novembre	Total depuis le début de la campagne	
		hectolitres	hectolitres	hectolitres	hectolitres	hectolitres
59	Nord	»	»	76.720	157.842	245.895
60	Oise	»	»	33.547	69.994	66.460
61	Orne	»	»	4.044	8.376	13.253
62	Pas-de-Calais	»	»	33.682	69.448	100.759
63	Puy-de-Dôme	25.048	43.226	66.433	130.450	83.693
64	Pyrénées (Basses-)	6.754	14.365	39.840	82.229	56.328
65	Pyrénées (Hautes-)	895	1.942	14.637	31.409	17.452
66	Pyrénées-Orientales	276.805	713.727	52.698	89.202	182.798
69	Rhône	68.686	110 802	156.361	314.550	374.170
70	Saône (Haute-)	214	292	47.123	95.986	84.193
71	Saône-et-Loire	82.961	144 895	62.188	126.574	179.847
72	Sarthe	2.374	5.872	8.972	19.367	24.002
73	Savoie	17.820	31.323	24.860	54.280	30.095
74	Savoie (Haute-)	2.402	15.320	23.873	54.646	37.494
75	Direction de la Seine		5	543.293	1.067.029	1.336.318
	Direction des droits d'entrée	»	»	284.675	568.036	878 132
76	Seine-Inférieure	»	»	64 020	128.398	186.933
77	Seine-et-Marne	64	77	48.676	97 585	95.802
78	Seine-et-Oise	124	213	104.357	222 476	201.980
79	Sèvre (Deux-)	5.261	13.404	23.512	48.075	88.345
80	Somme	»	»	25.613	52.073	45.980
81	Tarn	70.912	179.141	26.484	53.508	46.892
82	Tarn-et-Garonne	18.612	44.404	8.864	17.859	15.586
83	Var	203.921	421.856	41.545	88.795	64.716
84	Vaucluse	44.049	91.669	11.902	24.234	93.463
85	Vendée	16.846	34.188	19.565	44 002	29.636
86	Vienne	30.430	58.149	17.491	37.408	24.183
87	Vienne (Haute-)	104	105	43.887	86.189	58.855
88	Vosges	35	35	55.201	110.708	122.282
89	Yonne	21.892	39.180	26.497	50.308	57.430
	Total pour la France.	3.610.349	8.821.935	4.070.536	8.215.635	11.630.107
	Moselle	2.534	7.030	27.775	56.668	76.776
	Bas-Rhin	29.424	46.371	28.297	58.140	152.916
	Haut-Rhin	34.314	56.507	54.785	97.312	129.528
	Totaux pour l'Alsace et Lorraine	66.272	109.908	110.857	212.120	359 230
	Algérie					
	Alger	283.392	745.321	»	»	296.494
	Constantine	111.279	280.365	»	»	81.753
	Oran	391.587	982.880	»	»	1.000.985
	Total pour l'Algérie	791.258	2.008.566	»	»	1.379.232

COUT DU TRAITEMENT D'UNE PLANTATION

D'ARBRES FRUITIERS

Au cours de la campagne 1924, nous avons eu l'occasion de faire la série complète des traitements essentiels sur une grande plantation de Poiriers dans la vallée du Rhône. Elle ne comptait pas moins de 4.000 arbres, plantés en ligne, espacés de 60 cm. environ, conduits sur espaliers, taillés en losange. Les rangs étaient suffisamment espacés pour permettre le passage d'un

grand appareil à pulvériser, actionné à la main, mais traîné par un cheval. Six des rangs contenaient 350 arbres, les 1.900 autres poiriers étaient groupés à raison de 100 par rang. Les arbres furent traités sur leurs deux faces et leur faible hauteur (2m. environ) permettait de les recouvrir parfaitement bien du liquide projeté. Il était possible de traiter chaque rang sur sa face donnant dans l'interligne où se trouvait l'appareil, qui se déplaçait à la vitesse d'un cheval au pas. Le travail fut exécuté à des pressions variant de 7 à 12 kgr., maximum atteint seulement au début et qui ne peut être maintenu longtemps. Les tournants au bout des rangs se faisaient sans difficulté. Le faible développement des arbres, la longueur et l'écartement des rangs, le sol plat, l'étalement des branches charpentières dans un seul plan offraient des conditions particulièrement avantageuses pour l'emploi d'un appareil à grand travail et trop rarement réalisées dans nos plantations d'arbres fruitiers, surtout dans la Vallée du Rhône.

Les arbres n'ayant jamais reçu aucun traitement insecticide ou anticryptogamique, nous avons décidé, après visite de la plantation, de leur donner 3 traitements : un pendant l'hiver, dirigé contre les Cochenilles et les champignons de la Tavelure du bois et de la Craquelure des écorces, un autre au printemps, à la chute des pétales, surtout contre le Ver des fruits, enfin un troisième, mixte, contre le Ver et la Tavelure des fruits. Nous avons cru devoir supprimer le traitement mixte que l'on recommande ordinairement au moment où les boutons à fleurs sont bien dégagés, cela à cause du traitement énergique d'hiver et de la rareté des insectes défoliateurs.

En traitement d'hiver, courant Janvier, nous avons utilisé une bouillie répondant à la formule :

Huile neutre d'anthracène	10 litres.
Sulfate de cuivre	2 Kgr.
Chaux en poudre	3 Kgr.
Caséine	50 grammes.
Eau	90 litres.

Pour le traitement exécuté à la chute des pétales (28 avril 1924) nous avons utilisé l'arséniate diplombique à la dose de 1 kgr. du produit commercial par hectolitre d'eau. Le dernier traitement fut exécuté avec une bouillie dont la composition était la suivante (16 mai 1924) :

Sulfate de cuivre	1 Kgr.
Chaux en poudre	3 Kgr.
Arséniate diplombique du commerce	1 Kgr.
Eau	100 litres.

Traitement d'hiver. — Pour l'ensemble de la plantation nous avons utilisé 900 litres de bouillie ; la durée d'exécution du traitement (en comptant le temps de préparation de la bouillie) a été de 9 heures avec trois hommes. Mais nous ne faisons pas entrer dans ce chiffre le temps de repos nécessaire à accorder au personnel et nous estimons que c'est une journée et demie de travail qu'il faudrait compter.

Pour l'établissement du prix de revient du traitement, nous devons faire entrer en ligne de compte : la main-d'œuvre, l'amortissement du matériel, les produits.

3 hommes pendant 1 jour 1/2 à 18 francs.	81 francs		
1 cheval — — 8 — .	12 —		
	93		93 francs
Amortissemént du Matériel.....	100		100 —
90 litres d'huile à 90 fr. les 100 litres.....	81 francs		
18 kgr. Sulfate de cuivre à 190 fr. les 100 kgr.....	24 20		
27 kgr. de Chaux à 19 fr. les 100 kgr.....	5 15		
450 gr. de Caséine à 6 fr. le kgr.....	2 70		
	113 05		113 05
Total.....			306 05

Traitement insecticide de printemps :

La quantité de liquide employé fut de 1.000 litres ; nous estimons que le traitement peut s'exécuter dans le même temps que celui d'hiver, car avec un appareil à forte pression comme celui que nous avons utilisé, il n'est pas nécessaire de viser spécialement chaque bouquet de fleurs pour les bien atteindre. Les dépenses pour ce traitement s'élèvent donc à :

Main-d'œuvre et amortissement	193 francs
10 kgr. Arséniate diplombique à 6 fr.....	60 —
Total.....	253 francs

Traitement mixte de printemps :

Main-d'œuvre et amortissement.....	193 francs	193
10 kgr. Sulfate de Cuivre.....	19 —	
30 kgr. de Chaux en poudre.....	5 70	
10 kgr. Arséniate diplombique.....	60 —	
	84 70	84 70
Total.....		277 70

Aucun traitement d'été, qui sont rares du reste sur les Poiriers, n'a été fait. Pour l'année 1924, les frais engagés dans cette plantation pour les traitements s'élèvent à :

$$306{,}25 + 253 + 227{,}70 = 836{,}75$$

Soit par arbre la somme de francs 0,21.

Le prix courant des poires en 1924, pour des fruits de qualité ordinaire, a été de 100 francs les 100 kgr. au producteur (1). Dans ces conditions, pour récupérer les avances faites sur sa plantation, il suffisait que le propriétaire de l'exploitation envisagée ait un supplément de récolte de 200 grammes de fruits par arbre, c'est-à-dire un fruit moyen. Cette conclusion se passe de commentaires.

Considérations générales. — Le mauvais état dans lequel se trouvait la plantation traitée nous a forcé à faire un traitement d'hiver, qui est le plus coûteux comme nous venons de le voir. Mais il n'y aura pas besoin de le

(1) La récolte de Poires fut très abondante dans le Sud-Est en 1924 et les fruits se sont mal vendus.

répéter chaque année et il nous paraît bien que l'on peut laisser passer deux années sans l'exécuter. D'autre part, dans l'avenir, les bouillies sulfocalciques pourront être utilisées dans ce verger, quand la pratique répétée des pulvérisations de printemps aura remis en bon état les arbres.

Ainsi pendant les deux années à venir, deux traitements suffiront. Au lieu d'Arséniate diplombique, qui est un produit cher, on emploiera l'arséniate de Chaux, quand on le trouvera facilement dans le commerce. L'arséniate de Chaux pourra être combiné avec des bouillies sulfocalciques, ce qui diminuera encore le prix de revient des traitements.

D'autre part, pour les dépenses de matériel, nous avons supposé que l'appareil dont nous nous sommes servi, valant environ 2.000 francs, appartenait à un seul propriétaire, qui désirait l'amortir en 4 ans, avec 3 traitements par an sur ses Poiriers et 2 sur ses Pêchers (Coryneum, Cloque et Pucerons). Soit la somme de 2.000 francs à répartir sur 20 traitements, l'appareil ayant alors une valeur nulle, ce qui n'est pas exact. Mais ces pulvérisateurs pourraient parfaitement bien appartenir à des collectivités, ce qui diminuerait très sensiblement le coût du traitement.

Ainsi dans l'évaluation que nous venons de faire, nous nous tenons au-dessus de la réalité. Une estimation du bénéfice réalisé serait très délicate ; mais il nous semble que la conclusion à laquelle nous sommes arrivés, savoir qu'il suffit de récolter un fruit de plus par arbre pour rembourser les dépenses faites, permet d'affirmer que les traitements de Poiriers « payent ».

L'on ne devra pas oublier que tous les expérimenteurs Français, Américains, Allemands, sont unanimes à affirmer que les traitements des Poiriers et des Pommiers, au début de la végétation, augmentent et souvent doublent la récolte, améliorent très notablement la grosseur des fruits et leur valeur marchande et ont une heureuse répercussion sur les récoltes à venir.

Nous reconnaissons parfaitement que les plantations aussi faciles à traiter que celle que nous venons de prendre en exemple sont rares ; toutefois nous avons vu que la nature des traitements qu'elle réclamait occasionnait des dépenses plus élevées qu'à l'ordinaire. Les chiffres que nous donnons sont vrais seulement dans le cas envisagé ; toutefois, même s'il s'agissait d'arbres à plus grand développement, nécessitant de plus grandes quantités de liquides et plus d'heures de travail, nos estimations resteraient proportionnellement les mêmes. On voit que si les dépenses engagées sont relativement importantes (840 francs environ dans le cas étudié), il faut une bien petite augmentation de récolte par arbre pour les récupérer et l'on peut être assuré que c'est là un excellent placement (1).

Jean Faure,
Préparateur à la Station entomologique du Sud-Est,
Ingénieur agronome.

ACTION DE L'ACIDE SULFURIQUE DILUÉ

DANS LES CHAMPS DE CÉRÉALES (2)

Depuis 1907 nous étudions l'effet, dans les champs de céréales, de pulvérisations d'acide sulfurique dilué qui agissent, à la fois, sur la terre, sur les plantes et sur divers parasites.

(1) Pour la préparation des bouillies et l'exécution des traitements voir *Progrès Agricole et Viticole*, n° 19, 21 et 23, 1924.

(2) Communication à l'Académie des Sciences, n° 22, 1er décembre 1924.

Action sur les sols. — L'attaque des matériaux du sol est rapide ; par temps sec, les sulfates formés apparaissent en poudre blanche.

Après le traitement, la concentration en ions hydrogène augmente dans les sols décalcifiés (1), mais l'argile colloïdale atténue les brusques variations d'acidité du sol (2).

L'action de l'acide sulfurique sur les minéraux, les matières organiques et les microorganismes, et aussi les modifications concomitantes des propriétés physiques, chimiques et biologiques des sols ne sont pas complètement élucidées.

Toujours est-il que la fertilisation ainsi réalisée se traduit par un sensible accroissement de récolte. Toutefois, en sol sec, le traitement, suivi d'une longue période sèche, peut diminuer le rendement, de sorte que les pulvérisations hâtives sont à préférer pour les terres légères et dans les régions chaudes.

Action sur les plantes. — L'acide sulfurique n'est pas toxique ; c'est un déshydratant. Il agit d'autant plus que les organes touchés sont plus jeunes, plus tendres, plus gorgés d'eau. De même, l'action devient plus marquée avec une évaporation active due à un air sec, chaud, agité, éclairé.

Dans les champs de céréales d'hiver traités au mois de décembre ou au mois de janvier en Italie et en Provence, du 15 janvier au 15 mars dans le Béarn, la Gascogne, la Vendée, la Bretagne, du 1er mars au 15 avril dans le Berry, la Touraine, la Beauce, on pulvérise, en moyenne par hectare, 1000l de dissolution à 10 pour 100 en volume d'acide sulfurique à 65° Baumé.

Dans ces conditions, par temps sec, diverses mauvaises herbes sont rapidement brûlées et détruites : renoncule des champs, ravenelle, matricaire, luzerne apiculée, toutes plantes qui, à l'état jeune, ont des feuilles étalées, molles, assez faciles à mouiller, avec bourgeon terminal bien apparent à la surface du sol.

Le coquelicot, l'aiguille, la nielle, les vesces et les gesses sauvages, le bleuet sont détruits avec des solutions à 10, 12 ou 14 pour 100. Dans la Beauce, le traitement avec 1200l à 12 pour 100 paraît le plus recommandable. Au contraire, les froments déchaussés commencent à souffrir avec des doses de 7 à 8 pour 100.

Pour les avoines et les orges de printemps, à traiter de préférence quand elles ont trois feuilles, dans la seconde quinzaine d'avril pour le centre de la France, une solution à 4 pour 100 d'acide à 65° suffit pour une destruction complète des sanves ou moutardes.

Un essai préliminaire, sur parcelles d'un are mouillées avec 10l de solution, permet, en quelques jours, de déterminer la dose la plus favorable.

Un litre d'acide à 65° peut être remplacé par 1l,25 d'acide à 60° ou par 1l,55 d'acide à 52°.

L'ail, le muscari, les chiendents, l'ivraie, la folle avoine résistent au traitement.

Les céréales, à feuilles lisses, érigées, couvertes de cutine, dont l'épi est caché au centre d'un fourreau, sont légèrement brûlées et blanchies, mais, en définitive, souffrent peu de la pulvérisation acide. Elles produisent des tiges solides et des épis pleins dont la maturité est retardée de quelques jours.

---

(1) Brioux, *Comptes rendus*, t. 179, 1924, p. 74.

(2) Demolon et Mlle Dupont, *Comptes rendus*, t. 179, 1924, p. 300.

Action sur le piétin du blé. — Nous avons observé l'efficacité des solutions d'acide sulfurique contre les limaces, la cuscute, les mousses, les algues.

Mais nous tenons surtout à mettre en lumière les résultats obtenus dans la préservation contre les champignons qui causent le piétin du blé.

En 1913, dans nos champs d'expériences d'Agen et de Boé (Lot-et-Garonne), les différences étaient extrêmement frappantes entre les parcelles traitées ou non traitées.

Les parcelles témoins présentaient des tiges faibles, souvent coudées à la base, presque coupées en pied par le *Leptosphæria herpotrichoïdes*.

Au contraire, dans les parties traitées avec 1000 litres de solution sulfurique à 10 pour 100, par hectare, les épis étaient gros, les tiges hautes, robustes, droites, et il fallait chercher pour trouver quelques chaumes noircis en pied.

En outre, c'est là l'essentiel au point de vue pratique, sur les parcelles traitées les taches noires à la base étaient superficielles, sans effet sensible sur les tiges restées solides.

Diverses hypothèses ont été émises pour expliquer cette action de l'acide sulfurique. Il provoque une action déshydratante des tissus, un court arrêt de croissance, un pincement, un meilleur éclairement (M. Fron), une diminution de l'humidité superficielle retenue par les feuilles. L'acide peut détruire les germes du champignon, ou bien la céréale, mieux nourrie, devient plus résistante. M. Capus admet que les gaines des feuilles de blé desséchées par l'acide forment un fourreau protecteur.

Quoi qu'il en soit, de nombreux résultats, dans diverses régions, notamment ceux relevés en 1924 à la suite d'essais organisés par l'Office agricole d'Eure-et-Loir et la Compagnie des chemins de fer de l'État, ont confirmé cette action utile du traitement à l'acide contre le piétin-*Leptoshæria* ou piétin-verse.

D'après M^lle^ Gaudineau et M. Guyot, ce traitement serait également efficace contre le piétin des « épis blancs », causé par l'*Ophiobolus graminis* qui pourrit le collet de la plante.

Résultats. — Des milliers de wagons d'acide sulfurique sont maintenant employés, chaque année, dans les champs de céréales.

La fertilisation du sol, la destruction des mauvaises herbes, la préservation contre certains parasites, comme ceux qui causent le piétin du blé, se traduisent par un accroissement moyen de récolte de 200 kg à 300 kg de grain par hectare, parfois beaucoup plus, pour une dépense totale actuelle inférieure à 100 francs.

E. Rabaté,
Inspecteur général de l'Agriculture.

INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS DES SOCIÉTÉS AGRICOLES

XXII^e^ Foire aux Vins de Touraine. — L'Union Vinicole des Propiétaires d'Indre-et-Loire organise, comme les années précédentes, une Foire aux Vins de Touraine, qui aura lieu dans l'Hôtel de Tours, *le Samedi 17 et le Dimanche 18 Janvier 1925.*

Les membres de l'Union Vinicole pourront seuls exposer.

Les viticulteurs ne faisant pas partie de la Société et qui désireraient exposer leurs produits devront se faire inscrire chez le Secrétaire, M. Béry

Auger, 7, impasse Heurteloup, à Tours, avant le 10 janvier, et payer la cotisation de 13 fr. pour l'année 1925 qui leur donnera droit à l'envoi de *La Viticulture Tourangelle*, organe de l'Union, et à l'entrée dans les expositions de la Société.

BULLETIN COMMERCIAL

PARIS. — **Bercy et Entrepôts.** — Du *Moniteur Vinicole*. — Le plus grand calme a encore régné pendant la dernière huitaine, en ce qui concerne les affaires traitées de gros à gros dans les Entrepôts parisiens. Par suite, les prix pratiqués sont restés à peu près les mêmes que précédemment, avec pourtant quelque tendance à fléchissement, surtout sur les vins très ordinaires qui peuvent être offerts ; les bonnes qualités seraient mieux tenues. On a payé des vins rouges du Midi 8° de 77 à 80 fr., des 9° de 84 à 91 fr., des 10° de 99 à 107 fr., le tout suivant qualité. Des produits du Loir-et-Cher 8° ont été offerts à 82 fr. Du côté des blancs, on a vu demander 105 fr. pour des Touraine 8° et 72 fr. pour d'autres vins du Centre. Ces prix pour l'hecto nu et sur gares de Paris.

Voici la note du *Marché aux Vins* :

La situation est sans changement et il se fait peu d'affaires, comme d'ailleurs chaque année à pareille époque. Les prix ont légèrement fléchi sur certaines marchandises courantes, mais sont fermes pour les vins supérieurs ou de bonne qualité.

Les demandes des détaillants ne portent toujours que sur de petites quantités à la fois ; l'approche des fêtes ne semble guère se faire sentir jusqu'ici.

Voici les prix payés par l'Assistance Publique, lors de l'adjudication du 6 décembre : 10.000 hectos vin rouge 8°6 à 86 fr. 50 l'hecto ; 300 hectos vin blanc 10° à 123 fr. l'hecto ; 5.000 litres grenache 14/15° à 4 fr. 75 le litre ; 12.000 demi-bouteilles Saumur mousseux 3 fr. 25 la demi-bouteille.

Gard. — Nimes. — *Cours de la Commission officielle* :

Vins rouges	Cours en 1923	Cours du 15 déc.	Cours du 22 déc.
7 à 8°	57	7°.— 49 à 51	7°.— 49 à 51
8 à 9°	à	8°.— 51 à 53	8°.— 51 à 53
9 à 10°	80	9°.— 54 à 59	9°.— 54 à 59
10 à 11°	»	10°.— 59 à 62	10°.— 59 à 62
11 à »	»	»	»
Costières	90 à 105	6 fr. 75 le d.	6 fr. 50 le d.
Rosé, paillet, gris	»	7 à 7 fr. 25 le d.	7 à 7 fr. 25 le d.
Blanc Bourret	»	»	»
Blanc Picpoul	»	»	»

La cave coopérative de Saint-Laurent-d'Aigouze (Gard), a vendu, le 15 décembre 1924, 1.200 hectos de son vin rouge, 9°3, au prix de 60 francs l'hectolitre nu, pris sur place.

La cave coopérative de Pompignan (Gard), a vendu le 16 décembre 1924, 600 hectos de son vin rouge, 9°6, au prix de 60 francs l'hectolitre nu, pris sur place.

HÉRAULT. — **Montpellier.** — *Bourse de Montpellier.*

Vins rouges	Cours en 1923	Cours du 16 décemb.	Cours du 23 décemb.
7 à 8°	58	8°.— 53 à 56	8°.— 52 à 56
8 à 9°	à 80	9°.— 57 à 61	9°.— 57 à 61
9 à 10°	85 à 90	10°.— 58 à 63	10°.— 58 à 63
10° et au-dessus	»	11°.— 64 à 68	11°.— 64 à 68
Rosé	8 à 8 fr. 50 le d.	12°.— 70 à 76	12°.— 70 à 76
Blanc	8,50 à 9 fr.	»	»

Vin rosé : 6,50 à 7 fr. le degré ; blanc : 7,25 à 7 fr. 75 le degré.

Cette. — Chambre de Commerce. — Bourse de Cette. — Marché du 17 décembre 1924 :

Vins : Rouge, 8 à 10 degrés, 53 à 62 fr. ; de 10 à 12 degrés, de 62 à 76 fr. ; rosé, 6,50 à 7 fr. ; blanc, 7,25 à 7 fr. 75.

Algérie rouge, 11 à 12 degrés, de 7,75 à 8,25 le degré.

Espagne rouge, 11 1/2 à 12 degrés, 66 à 69 fr. ; blanc, 72 à 76 fr.

Mistelle blanche, 8/9 degrés liqueur, 15 degrés alcool, 210 à 225, affaires très calmes.

— **Béziers.**

Vins rouges	Cours en 1923	Cours du 12 déc.	Cours du 19 déc.
7 à 8°	»	8°.— 53 à 56	8° — 52 à 55
8 à 9°	64	9°.— 55 à 58	9°. — 55 à 57
9 à 10°	à	10°.— 58 à 62	10°. — 58 à 62
10 à 12°	92	11°.— 65 à 71	11°. — 65 à 71
Vins rosés	7,75 à 8 fr. 50 le d.	6,50 à 7 fr. le d.	6.50 7 fr. le d.
Vins blancs	8,50 à 9 fr. le d.	7 à 8 fr. le d.	7 à 8 fr. le d.

Pézenas. — Cours des vins, semaine du 13 au 19 décembre :

Vins rouges : de 8 degrés, de 52 à 54 fr. ; de 9 degrés, de 54 à 57 fr. ; de 10 degrés de 57 à 61 fr. ; 11 degrés, de 65 à 71 fr.

Vins rosés : de 6 fr. 50 le degré.

Vins bourret et picpoul : de 7 fr. à 7 fr. 50 le degré.

Clairettes : 8 fr. 50 le degré.

Olonzac. — Cours des vins du Minervois. — Marché d'Olonzac du 21 décembre 1924.

Vins rouges : de 9 à 10 degrés, de 60 à 66 fr. ; de 10 à 11 degrés, de 66 à 71 fr. ; 11 à 12 degrés de 71 à 77 fr. l'hecto.

AUDE. — **Narbonne.**

Vins rouges	Cours en 1923	Cours du 11 déc.	Cours du 18 déc.
7 à 8°	»	»	»
8 à 9°	65 à 74	53 à 56	52 à 56
9 à 10°	74 à 85	56 à 60	56 à 60
10 à 11°	85 à 92	60 à 65	60 à 65
11 et au-dessus	92 à 100	65 à 70	65 à 70

Carcassonne. — Cote officielle des vins, cours moyen pour la semaine du 13 au 20 décembre 1924 :

De 8 à 9 degrés, de 50 à 55 fr.

De 9 à 10 degrés, de 55 à 58 fr.

De 10 à 12 degrés, de 58 à 70 fr. l'hectolitre nu, pris chez le récoltant tous frais en sus.

Lézignan (Aude). — Cours des vins du Minervois et de la Corbière. — Récolte 1924 : Minervois : de 9 à 10 degrés, de 56 à 63 fr. ; de 10 à 11 degrés,

de 63 à 68 fr. ; de 11 à 12 degrés, de 66 à 70 fr. ; de 12 à 13 degrés, de 73 à 80 francs.

Corbière : de 10 à 11 degrés, de 63 à 68 fr. ; de 11 à 12 degrés, de 68 à 73 fr. ; de 12 à 13 degrés, de 73 à 80 fr.

PYRÉNÉES-ORIENTALES. — **Perpignan.** — On cote :

Vins rouges	Cours en 1923	Cours du 13 décemb.	Cours du 20 déc.
7 à 8°.	»	»	»
8 à 9°.	64 à 72	52 à 56	50 à 54
9 à 10°.	72 à 80	56 à 62	54 à 60
10 à 11°.	80 à 90	62 à 67	60 à 66
11 à 12°.	90 à 100	67 à 73	66 à 71
12 à 13°.	»	73 à 82	71 à 80

Vins de Maury : Divers lots de 16°5 à 17° à 230 fr. l'hecto.

Brignoles (Var), 22 décembre 1924. — *Vins.* — Affaires réduites ; la cotation est établie à 6 fr. le degré pour les vins rouges ; 7 fr. les vins blancs et 8 fr. les Jacquez.

La propriété résiste à ces offres, car elle estime qu'une reprise plus raisonnable aura lieu après les fêtes.

A. GAUTIER.

BOUCHES-DU-RHONE. — **Marseille.** — Cours officiel des vins. — Marché du 17 décembre. — Région : rouge 8 à 9 degrés, 53 à 59 fr. l'hecto ; 9 à 10 degrés, 59 à 62 fr. ; 10 à 11 degrés, 62 à 67 fr. ; rosé de 7 à 7.25 le degré ; blanc, de 7.50 à 8 fr. le degré.

Algérie. — Rouge. 10 à 12 degrés, de 85 à 100 francs l'hecto, pris quai Marseille.

VAUCLUSE. — **Valréas.** — Vins rouges nouveaux, 7 à 7 fr. 25 ; vin blanc, 8 à 8 fr. 25 le degré, pris en cave et tous autres frais en sus.

MARNE. — **Epernay.** — Les vins de 1924 qui restent au vignoble sont très recherchés. A Cumières on a vendu des tout venant à 1.100 fr. la pièce ; dans la région de Château-Thierry on a enlevé quelques parties de vins à des prix variant de 575 à 600 fr. la pièce.

De l'*Agriculture du Centre.* — Pas de changements dans les cours.

La foire aux vins de Tourraine aura lieu à Tours le samedi 17 et le dimanche 18 janvier 1925.

ALGÉRIE. — **Alger.** — Du 13 décembre 1924 : Vin rouge : Extra, 13 à 14°, 7,25 à 7,75 le degré ; 1er choix, 6,25 à 6,75 le degré ; 2e choix, 5,50 à 6 fr. le degré ; 3e choix, 5 fr. à 5,25 le degré. Distillerie (propriété), 3,50 le degré.

Vin blanc : de raisins rouges, 5,75 à 6'75 le degré ; de raisins blancs, 6,50 à 7,75 le degré. Cours nominaux, marché très calme.

ALCOOLS

Montpellier. — Esprit trois-six, vin à 86 degrés, 385 à 400 fr. ; marc 86° 340 à 350 l'hecto ; rectifié, de 95 à 97°, 530 à 550 fr. ; eaux-de-vie de Montpellier à 52°, 375 fr. l'hecto ; eaux-de-vie de marc à 52 degrés, 205 à 215 fr. l'hecto, pris à la distillerie, tous frais en sus.

Béziers. — Trois-six de vin bon goût, 86°, pas d'affaires ; eau-de-vie de vin, de Béziers, 52°, 375 à »»» fr. ; trois-six de marc, 86 degrés, pas d'affaires ; eau-de-vie de marc 52° 210 à »»» francs.

Nimes. — 3/6 bon goût, 86 degrés, 415 à 420 fr. ; 3/6 de marc manque ; eau-de-vie de marc 52 degrés, 210 à 215 fr.

Narbonne.— 3/6 de 86 degré, 430 à »»» fr. ; 3/6 de marc, 86°, 365 fr. ; eau-de-vie de marc, 52°, 210 à 220 fr. l'hectolitre nu pris chez le récoltant, tous frais en sus.

Perpignan. — Pas d'affaires.

Alger. — Trois-six de marc, 370 à 380 fr. l'hecto. Marché en baisse.

TARTRES

Montpellier. — Crème de tartre, 465 fr. les 100 kilos.

Tartre brut, 1,65 à 1,95 le kilo, pris à la propriété.

Lies de vin, pour 25 à 30 degrés de rendement, 1 fr. 20 le degré, pris à la propriété.

CÉRÉALES

Paris. — *Bourse de Commerce.* — 22 décembre 1924.

	Décembre	Janvier	3 de Mars
	—	—	—
Blé.....	126,75 V.	129 V.	»
Seigle.....	106 N.	106 N.	»
Avoine noire.....	90,75 à 91,25	93,50 V.	»
Avoine.....	89,75 N.	92,50 N.	»

New-York. — On cote en clôture :

	Prix par bush en d. et cts.	Prix à l'hectolitre en fr.	Prix aux 100 kg. en fr.	Hausse p. 100 k. ou baisse
	—	—	—	—
Blés dur n° 2.....	1.86 »/»	95.58	127.44	+ 0.60
Maïs disp.....	1.41 1/4	83.61	104.52	— 0.14

Blé roux d'hiver n° 2 nouveau disponible 192 1/2 c. (131 fr. 53 les 100 kilos) ; bigarré durum n° 2, disponible 185 1/2 cents (127 fr. 09).

Montpellier. — Blés : Force, 153 fr. les cent kilos ; tuzelle, 132 fr., gare Montpellier.

Grains grossiers : Avoine grise pays, 95 fr. les 100 kilos ; paumelle, 120 francs ; orge, 110 fr. ; seigle, 112 fr., gare Montpellier.

Alger. — Blé tendre colon, 129 à 131 fr. les 100 kilos. Blé tendre Maroc sans affaires. Blé dur colon, affaires rares, 152 à 154 fr. les 100 kilos. Blé dur toutes provenances (nominal), 144 à 145 fr. les 100 kilos. Orge 94 à 97 fr. les 100 kilos. Avoine, 90 à 91 fr. les 100 kilos. Maïs, 93 à 95 fr.

DIVERS

On cote à Cette. — Soufres : Trituré, la balle 100 kil., 64 : sublimé pur, 75.

Produits chimiques : Nitrate de soude, les 100 kil., 109 à 115 ; sulfate ammoniaque, 115 à 120 ; sulfate de potasse, 85 à 90 ; chlorure de potassium, 55 à 65 ; sylvinite riche, 20 à 23 ; sulfate de cuivre cristaux, 200 à 205 ; superphosphate minéral, 20,50 à »», logé gare de Cette.

Marseille. — Soufre sublimé en fleur chimiquement pur, 78 ; raffiné (trituré Candi), 71 ; trituré garanti 97 o/o de soufre pur, 64 ; canons, 68 ; coulés en Candi, 66.

Sulfate de cuivre, 98 o/o en sacs : consommation, 195 ; entrepôt, 190.

Sulfate de fer, 95 o/o en sac de 100 k., 26 fr.

Le Gérant : G. FOURNERA.

Montpellier. — Imp. Roumégous et Déhan.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

du Dimanche 14 *au Samedi* 20 *Décembre* 1924

	TEMPÉRATURE 1924 maxima	TEMPÉRATURE 1924 minima	TEMPÉRATURE 1923 maxima	TEMPÉRATURE 1923 minima	PLUIE 1924 mill.	PLUIE 1923 mill.
Nantes						
Dimanche..	3	2	»	»	»	«
Lundi.....	»	»	»	5	»	1
Mardi.....	10	7	»	7	12	1
Mercredi...	11	8	»	7	2	»
Jeudi.....	10	3	9	—1	»	0.2
Vendredi...	11	1	»	—1	»	»
Samedi.....	3	»	»	—1	»	»
Total.....	1070	497	880	435	228.8	224 1
Rochefort						
Dimanche..	»	»	9	—1	3	1
Lundi.....	»	»	9	3	»	»
Mardi.....	»	»	8	7	9	3
Mercredi....	»	»	10	»	2	»
Jeudi.....	»	3	9	1	0.4	»
Vendredi...	»	»	5	—1	»	»
Samedi.....	»	»	6	5	»	1
Total....	»	10	992	428	244.	370.1
Clermont-Ferrand						
Dimanche...	5	—6	4	1	»	0.6
Lundi.....	»	»	2	1	«	»
Mardi.....	5	3	6	3	4	4
Mercredi....	9	—2	8	5	»	0.1
Jeudi.....	»	—4	5	—2	»	4
Vendredi....	6	—4	1	—2	»	1
Samedi.....	—1	—9	—1	—3	»	16
Total....	1137	333	1155	360	190.	173.6
Bordeaux						
Dimanche...	0	—1	8	1	»	0.6
Lundi.....	»	»	6	—2	»	»
Mardi.....	6	5	7	2	4	1
Mercredi....	13	»	10	7	2	2
Jeudi.....	»	4	11	1	»	»
Vendredi...	»	»	7	—1	»	»
Samedi.....	»	»	4	2	»	11
Total....	1189	368	1270	529	180.1	324.2
Toulouse						
Dimanche...	1	—2	5	3	»	1
Lundi.....	»	»	6	—1	»	»
Mardi.....	4	3	11	5	2	»
Mercredi....	8	6	»	6	9.2	2
Jeudi.....	11	3	10	0	0.4	2
Vendredi...	5	1	4	—1	»	»
Samedi.....	4	0	1	5	»	5
Total....	1520	562	1312	534	133.8	239.2
Perpignan						
Dimanche..	13	2	9	6	»	«
Lundi.....	»	»	10	6	»	»
Mardi.....	17	5	13	7	0.4	»
Mercredi....	9	7	12	9	6	»
Jeudi.....	14	8	15	3	»	3
Vendredi....	16	2	4	—2	»	»
Samedi.....	18	5	4	2	»	»
Total...	1512	766	1376	732	138.5	11.6

	TEMPÉRATURE 1924 maxima	TEMPÉRATURE 1924 minima	TEMPÉRATURE 1923 maxima	TEMPÉRATURE 1923 minima	PLUIE 1924 mill.	PLUIE 1923 mill.
Châlons-sur-Marne						
Dimanche..	»	»	»	»	»	»
Lundi.....	»	»	»	»	»	»
Mardi.....	»	»	»	»	»	»
Mercredi....	»	»	»	»	»	»
Jeudi.....	»	»	»	»	»	»
Vendredi...	»	»	»	»	»	»
Samedi.....	»	»	»	»	»	»
Total.....	»	»	987.8	296 9	»	194.8
Besançon						
Dimanche..	0	—6	2	0	»	»
Lundi.....	»	»	»	0	»	1
Mardi.....	2	—2	5	3	»	»
Mercredi....	9	3	6	3	»	2
Jeudi.....	11	—1	5	—3	»	9
Vendredi...	7	—3	0	—7	»	13
Samedi.....	—1	—4	—2	—4	»	»
Total....	914	354	997	406	189.3	504 2
Lyon						
Dimanche...	2	—7	2	0	»	1.0
Lundi.....	»	»	4	»	»	»
Mardi.....	3	»	6	3	»	0.3
Mercredi....	10	—2	7	4	»	3
Jeudi.....	10	—4	6	0	»	2
Vendredi....	1	—2	0	—6	»	3
Samedi.....	0	—2	0	—8	»	4
Total....	1040	416	1077	440	293.9	424.
Marseille						
Dimanche...	14	»	10	5	»	»
Lundi.....	»	»	8	»	»	»
Mardi.....	»	2	12	—1	»	»
Mercredi....	»	3	11	8	»	»
Jeudi.....	14	0	11	2	»	»
Vendredi...	16	—1	4	0	»	»
Samedi.....	15	—3	»	—1	»	»
Total....	1429	636	1118	644	147.9	204.1
Montpellier						
Dimanche...	8.0	—1.2	9.2	1.5	0.3	»
Lundi.....	12.0	—1.2	15.7	—1 3	»	»
Mardi.....	10.0	0.5	14.8	1.2	»	»
Mercredi....	15.0	5.5	12 8	7 4	»	»
Jeudi.....	13.1	—0.3	5.3	1.5	»	»
Vendredi...	13.0	—0.9	4.2	—0.5	»	»
Samedi.....	12.1	—2.2	12.0	—0.5	»	»
Total....	1537 2	688.2	1486.4	632.2	317,6	358.9
Alger						
Dimanche..	15	8	11	9	15	2
Lundi.....	»	»	14	8	»	2
Mardi.....	14	9	13	7	10	»
Mercredi....	15	10	14	8	4	»
Jeudi.....	12	8	14	9	1	»
Vendredi....	14	10	10	5	1	7
Samedi.....	16	11	»	»	1	»
Total...	1804	1238	1454	984	192.3	308.7

Observations. — Automne

TABLE DES MATIÈRES DU TOME LXXXII

A

Académie d'agriculture, p. 608.

Acide tartrique. — Les vins du midi et l'acide tartrique, p. 253.

Acide sulfurique. — Action de l'acide sulfurique dilué dans les champs de céréales, p. 614.

Alcool. — Prorogation du régime provisoire de l'alcool, p. 153.

Alimentation. — Voir *Pépins.* — Voir *Mares.*

Ammoniaque. — La synthèse de l'ammoniaque, p. 82.

Arbres fruitiers. — Coût du traitement d'une plantation d'arbres fruitiers, p. 611.

Arsenic. Sur l'importance croissante de l'arsenic dans la lutte contre les ennemis des plantes, p. 524.

Assemblée. — Voir *Vœux.*

Associations. — Voir *Congrès.* — Réunion de la C. N. A. A., p. 548. — Assemblée générale de l'Union des Syndicats des Alpes et de Provence, p. 549.

B

Benzoate de soude. — Le benzoate de soude utilisé pour la conservation des aliments, des jus de fruits et, notamment, pour le mutage des moûts, p. 306.

Bibliographie. — Traité de zootechnie. Le Porc, par P. Dechambre, p. 46. — La clarification du vin, par Raymond Brunet, p. 143. — Elevage et maladies du chien, par R. Moussu, p. 194. — Annuaire général des vins, cidres, vinaigres, spiritueux et liqueurs et des industries connexes, p. 239. — La vérité sur la richesse agricole, par Pierre Caziot, p. 263. — La Science moderne, p. 359. — 11e édition de l'Annuaire général des vins, cidres, vinaigres, spiritueux et liqueurs et des industries connexes, p. 382, 479. — Le mérinos d'Arles, par MM. Amalbert et A. Orange, p. 455. — Agenda P.-L.-M. pour 1925, p. 548. — Essai sur le Problème de la circulation, par Paul Degrully, p. 548. — L'Almanach des Agriculteurs de France pour 1925, p. 574. — Les gardiens de la terre. L'éternel sillon, par Auguste Chauvigné, p. 597.

Blanquette. — A propos de la Blanquette et de tous autres crus, p. 513.

Blés. — L'amélioration des blés par sélection généalogique, p. 24. — La défense du blé. Production mondiale en 1924. Groupement des producteurs de blé du Sud-Ouest, p. 125. — Essai sur une politique nationale du blé relative à sa production, sa transformation, sa vente, p. 231. — Voir *Engrais azotés.* — La question du blé, p. 583.

Bouilleurs de cru. — Réclamations des bouilleurs de cru, p. 302.

Bouillies. — Emploi du gaz carbonique et des bouillies colloïdales dans les sulfatages, p. 88. — Comment agissent les bouillies bordelaises alcalines, p. 567.

Brunissure. — La brunissure des souches, p. 282. — La Brunissure et les engrais potassiques, p. 437.

C

Caisses d'allocations familiales. — Les Caisses d'allocations familiales. Projet de création d'une Caisse de compensation agricole, p. 140, 155, 177.

Campagnols. — La lutte contre les campagnols dans le département de la Seine-Inférieure, p. 187.

Carburant national. — Sur la valeur pratique du Carburant national, p. 8. — Sur l'emploi du carburant national, p. 107. — Concours pour l'obtention de nouveaux carburants, p. 153. — Carburant national : où en sommes-nous ?, p. 277.

Cépages. — Rendement des divers cépages, p. 113. — Voir *Vins.* — Le retour aux vieux cépages, p. 413.

Céréales. — La situation et la récolte des céréales, p. 258. — La situation mondiale des céréales, p. 406. — La récolte mondiale de céréales, p. 536.

Chlorose. — Traitement de la chlorose, p. 365.

Chlorure d'ammonium. — Le chlorure d'ammonium à l'Ecole du Chesnoy, p. 403

Cinquantenaire. — Le cinquantenaire du « Giornale Vinicolo Italiano », p. 132.

Clairettes coulardes. — Pour mettre à fruits les Clairettes coulardes, p. 301.

Cochylis et Eudémis. — Voir *Traitements.* — Voir *Eudémis.*

Cocons. — Statistique de la production des cocons en France, p. 489.

Comice. — Comice agricole et viticole du Beaujolais, p. 119. — Comice agricole de l'arrondissement de Béziers, p. 599.

Concentration. — La concentration appliquée au jus de raisin fermenté ou frais, et au raisin, p. 59.
Concours. — Concours spécial de la race bovine tarentaise et concours départemental agricole de la Savoie, p. 215. — Concours agronomique de la Société des Agriculteurs de France, p. 263. — Concours régional agricole de l'Est, p. 449. — Concours-Exposition des vins du Beaujolais à Villefranche-en-Beaujolais, p. 502.
Congrès. — Le Congrès de la Fédération des Associations viticoles, p. 9. — Le 4e Congrès de chimie industrielle à Bordeaux. Section d'œnologie, p 11. — Congrès des Associations viticoles de Bourgogne, p. 129. — Congrès national des Syndicats agricoles, p. 191. — Le 7e Congrès international d'Oléiculture, p. 214. — A propos du Congrès de la Confédération de la Bourgogne, p. 249. — Congrès national de l'Electrification rurale, p. 333. — Congrès de l'Union des Alpes et de Provence, p 583.
Coopératives. — Voir *Vendanges.*
Courtilière. — La lutte contre la Courtilière, p. 67.
Court-noué. — Sur le court-noué, p. 332. — Le court-noué et le 333 E. M., p. 544
Cours. — Voir *Œnologie.*
Culture. — Sur la culture Maroger, p. 494

D

Déclaration de récolte. — Voir *Partie officielle.*
Décorations. — Légion d'honneur. Ministère de l'Agriculture, p. 262.
Défense de la Terre. — La défense de la terre contre l'inquisition fiscale, p. 381, 441.
Dépérissement. — Quelques cas de dépérissement, p. 31. — Dépérissements causés par l'Osyris Alba, p. 563.
Distillation. — Voir *Marcs.*
Dommages. — Voir *Siroco.*

E

Eaux-de-Vie. — Voir *Warrants agricoles.*
Ecole. — Ecole d'agriculture d'hiver de Vienne (Isère), p. 46. — Centenaire de Grignon, p. 239. — Ecole d'agriculture de Fontaines, p. 333. — Ferme de stagiaires de Sidi-Tabet, p 430. — Ecole coloniale d'agriculture de Tunis, p. 527. — Enseignement agricole post-scolaire, p. 551.
Edulcoration. — Voir *Vins.*
Electroculture. — L'Electroculture au Congrès d'électrification de Lyon, p. 440.
Engrais. — Voir *Marcs.* — Voir *Brunissure.* — Notes sur l'emploi des engrais, p. 438. — Essais culturaux sur divers engrais azotés, p. 474. — Expérience comparative d'engrais azotés sur blé, p. 539. — Les Engrais azotés ammoniacaux, p. 573.
Ephippigères. — Les Ephippigères, p. 349.
Essieu coudé. — Essieu de charrette coudé pour terrain en pente, p. 22.
Eudémis. — Recrudescence des attaques de l'Eudémis, p. 131. — La défense contre l'Eudémis. p. 560.
Evaluations foncières. — Révision des évaluations foncières, p. 347.
Exportation. — Voir *Vins.*
Exposition. — Voir *Foire.* — Exposition des vins d'hybrides à Paris, en mars 1925, p. 262. — Les Expositions de vins de Mâcon et de Villefranche, p. 565.

F

Fédération. — Voir *Congrès.* — Protestation contre la campagne fiscale de la Fédération méridionale du Commerce en gros des vins, p. 7. — Fédération du Sud-Est des Ingénieurs agricoles, p. 479. — Fédération des Associations viticoles régionales de France, p. 584.
Feuilles. — La santé du feuillage. Le grillage des feuilles, p. 293.
Fil de fer. — Quelques méfaits du fil de fer, p. 35.
Foin. — Le foin de Crau, p. 165.
Foire. — Ingénieurs agricoles. Foire de Lyon, octobre 1924, p. 143, 214, 358. — Quinzaine nationale d'Electrification rurale, p. 213. — Foire-Exposition de vins de Brignoles, p. 407, 546. — 20e foire aux vins d'Anjou, p. 550. — XXIIe Foire aux vins de Touraine, p. 616.
Folle avoine. — Pour faire disparaître la folle-avoine, p. 278. — Encore la folle-avoine, p. 224.
Forceries. — Les forceries de Hoellaert, au Sud-Est de Bruxelles, p. 419.
Fumagine. — La Fumagine, p. 249. — Sur la Fumagine, p. 303.
Fumure. — La fumure des oliviers, p. 544.

G

Gaz carbonique. — Voir *Bouillies.*
Grains. — L'eclatement des grains, p. 199.
Grêle. — Voir *Taille.*

H

Hybrides. — A propos du 333, p. 201. — Pour les hybrides, p. 203. — Voir *Exposition.* — Enquête sur les hybrides P. D. en 1924 dans le département de l'Aude, p. 373. — Notes sur quelques hybrides producteurs, p. 443. — Voir *Viticulture.* — Voir *Court-noué.* — A qui possède du 143 B et du 141, p. 566.

I

Iceria Purchasi. — L'Iceria Purchasi en Roussillon, p. 404.

Inquisition fiscale. — Voir *Défense de la terre.*

Insectes. — Voir *Paradichlorobenzène.*

J

Jus de raisin. — Voir *Concentration.*

L

Levures. — Contribution à l'étude des levures de vin, p. 283.

M

Marché des céréales. — Le marché des céréales, p. 225.

Marché des vins. — La situation du marché, p. 155, 466, 533.

Matériel vinaire. — Préparation du matériel vinaire, p. 53.

Marcs. — Utilisation des marcs de raisins : Distillation, alimentation du bétail, huile de pépins, engrais, p. 269.

Mildiou. — Le temps, la végétation de la vigne. Le mildiou, p. 29.

Moûts concentrés. — Pour la concentration des moûts, p. 371. — Voir *Vins.*

O

Œnologie. — Voir *Congrès.* — Pratiques œnologiques autorisées, p. 102. — Cours d'œnologie à Tours, p. 119. — Cours d'œnologie à Beaune, p. 430, 503. — Leçons et applications pratiques d'œnologie, p. 526.

Œnothecnie. — Cours d'œnothecnie à Paris, p. 333.

Oiseaux. — Le rôle des oiseaux dans l'Agriculture, p. 43.

Oléiculture. — Voir *Congrès.*

Olivier. — L'olivier et les produits de l'olivier, p. 10. — Voir *Vignes.* — Voir *Taille.* — Voir *Fumure.*

Outillage pour vendanges. — Voir *Vendanges.*

Osyris Alba. — Voir *Dépérissement.*

P

Paradichlorobenzène. — Emploi du paradichlorobenzène contre les insectes du sol, p. 400.

Partie officielle. — Déclaration de récolte. Campagne 1924-1925. — Pour favoriser l'emploi des scories de déphosphoration, p. 428.

Pasteurisation. — Voir *Vins.*

Pépins. — Les pépins de raisins et alimentation des animaux, p. 179. — Voir *Marcs.* — Utilisation des pépins, p. 322. — Séparateurs de pépins, p. 370.

Phosphates minéraux. — Voir *Scories.*

Phosphate d'ammoniaque. — Voir *Vinification.*

Phylloxéra. — La question des races du Phylloxéra de la vigne, p. 327, 352.

Piquettes. — Voir *Sucrage.* — Piquettes et vins de sucre. Droit de circulation sur les vins, p. 223. — Piquettes et vins de seconde cuvée, p. 471.

Plantations. — Les plantations en 1924, p. 369.

Porte-greffes. — Les porte-greffes dans la Loire, p. 206. — Les porte-greffes en terrains non calcaires (Beaujolais), p. 585.

Pressurage. — Observations sur le pressurage, p. 395.

Prunes. — Les vers des prunes en Lot-et-Garonne, p. 208.

Pyrale. — La pyrale devient menaçante, p. 5.

R

Raisin. — Voir *Concentration.* — Les raisins bicolor, p. 351.

Rajeunissement des vignes. — Rajeunissement des vignes par labour profond entre les rangs, p. 464.

Récolte. — Prévision en juin de la récolte de vin de l'année courante, p. 37. — Voir *Vins.* — Voir *Céréales.*

Réfrigération. — Voir *Vins.*

Reproduction. — Voir *Végétation.*

Rougeau. — Le rougeau et la sécheresse, p. 116.

S

Sauterelles. — Les sauterelles en Charente, p. 13.

Scories. — Scories et phosphates minéraux. Les phosphates minéraux sont-ils assimilables, p. 461.

Sécheresse. — Voir *Rougeau.*

Sels azotés. — Voir *Vigne.*

Situation du vignoble. — Le temps. La si-

tuation. — La situation viticole, p. 581.
Siroco. — Le siroco en Algérie, p. 36. — Dommages considérables causés par le siroco dans le vignoble algérois, p. 58.
Sous-Solage. — Le Sous-Solage, p. 509. — A propos du sous-solage, p. 557.
Sucrage. — Le sucrage des vendanges et la fabrication des piquettes, p. 127.
Sulfatages. — Voir *Bouillies*. — A propos du mode d'action du sulfate de cuivre, p. 297.
Syndicats agricoles. — Voir *Congrès*. — Voir *Taxe*.

T

Taille. — Recherches relatives à la taille des vignes grêlées, p. 250, 278. — Taille annuelle de l'olivier, p. 285. — Transformation de la taille en gobelet en taille longue, p. 423. — Nouvelles recherches sur la taille des vignes grêlées, p. 490.
Taxe. — Les syndicats agricoles et la taxe sur le chiffre d'affaires, p. 224.
Traitements. — Traitements d'hiver contre Cochylis et Eudémis, p. 485.

V

Végétation. — Voir *Vignes*. — Végétation et reproduction, p. 500.
Vendanges. — Voir *Sucrage*. — Les vendanges hâtives et le cours des vins, p. 221. — Le temps. Les vendanges, p. 245. — Les vendanges en Rhénanie, p. 330. — Les vendanges de 1924 à la Coopérative de la Londe-les-Maures (Var), p. 589 — Liquidation rapide de la vendange par un outillage approprié, p. 606.
Verdissage. — Le verdissage des semences, p. 498.
Vers. — Voir *Prunes*.
Vers fil de fer. — Les vers fils de fer et les moyens de les détruire, p. 355.
Vignes — La végétation de la vigne, p. 29. — Vignes et Oliviers, p. 41. — Culture de la vigne, p. 137, 426. — Comment remonter les vignes usées, p. 341. — Vignes à grands rendements. Revers de la médaille, p. 442. — La vigne en Californie, p. 489. — Essais de sels azotés sur la culture de la vigne, p. 538. — Voir *Rajeunissement*.
Vignobles. — La situation des vignobles, p. 3. — Les vignobles domaniaux dans les provinces rhénanes, p. 19. — Voir *Siroco*. — Dans les vignobles, p. 317. — Le vignoble et la cave du prieuré d'Hochheim, p. 518.
Vinification — Le phosphate d'ammoniaque en vinification, p. 133. — Vinification p. 166.
Vins. — Le traitement rationnel des vins par la pasteurisation et la réfrigération, p. 14. — Voir *Récolte*. — L'écoulement des vins depuis le début de la campagne, p. 77, 173, 303, 389, 517, 605. — Aperçu sur la préparation et la conservation des vins, p. 108. — La question des vins tunisiens, p. 130, 476. — La crise des vins blancs et rosés. Edulcoration légale des blancs, p. 149 — Les vins tunisiens et la C.V,S.O., p. 152. — Le prix de revient du vin dans la région de Montluçon, p. 163. — Nos exportations de vins, p. 176. — Les vins anormaux dans leurs rapports avec la Régie, p. 182. — Sur les causes de la baisse des prix des vins blancs, p. 205. — Voir *Vendanges*. — Voir *piquettes*. — La prochaine récolte des vins en Italie, p. 223. — Les vins blancs édulcorés, p. 226. — Vins blancs et vins rosés, p 230. — Voir *Acide tartrique*. — Les cépages à vins de liqueur, p. 366. — Vins à goûts défectueux, p. 453. — L'accord franco-belge et nos vins, p. 465. — La production industrielle des vins liquoreux et des moûts concentrés, p. 473. — Les vins liquoreux, p. 495. — Vente des vins des Hospices de Beaune, p. 502, 536. — Sorties et consommation des vins, p. 515. — Vente des vins des hospices de Beaujeu, p. 526, 608. — Les vins de Champagne en Belgique, p. 535. — Voir *Exposition*.
Viticulture. — Note sur la viticulture dans le Var, p. 467.
Vœux : de la Société centrale d'agriculture du Gard, p. 45. — De l'Assemblée de Béziers, p. 323.

W

Warrants agricoles. — Les Eaux-de-vie de Cognac et les warrants agricoles, p. 541

TABLE DES AUTEURS DU TOME LXXXII

AMANS (doct.). — La lutte contre les courtilières, p. 67.

APTEL (E.). — Le rôle des oiseaux dans l'agriculture, p. 43.

ARAGON (M). — Encore la Folle-Avoine, p. 224.

ARMET (H). — Prévision en juin de la récolte de vin de l'année courante, p. 37. — Emploi du gaz carbonique et des bouillies colloïdales dans les sulfatages, p. 88 — Observations sur le pressurage, p. 395.

ARNAL (A.). — Grand concours régional agricole de l'Est, p. 449.

ASTRUC (H). — Le phosphate d'ammoniaque en vinification, p. 133. — Les vins du Midi et l'acide tartrique, p. 253.

BERNÈS (J.). — Note sur la viticulture dans le Var, p. 467.

BICHET (R.). — A propos du Congrès de la Confédération de la Bourgogne, p. 249.

BIRON (M.) — Les vignobles domaniaux dans les provinces rhénanes, p. 19. — Les vendanges en Rhénanie, p. 330. — Le vignoble et la cave du prieuré d'Hochheim, p. 518.

BONNET (J.). — Vignes et oliviers, p. 41. — La taille annuelle de l'olivier, p. 285. — La fumure des oliviers, p. 544.

BOUJOL (H). — La défense contre l'Eudémis, p. 560.

BOYSLESVE (René). — Voir *Bibliographie*.

CARCASSONNE (H.). — Le retour aux vieux cépages, p. 418. — La production industrielle des vins liquoreux et des moûts concentrés, p. 473.

CASTEL DE LA REILLE. — Enquête sur les hybrides P. D. en 1924 dans le département de l'Aude, p. 373.

CLAUDE (G.) La synthèse de l'ammoniaque, p. 82.

COSTE (G.). — La question des vins de Tunisie. Confédération générale des vignerons, p. 476.

COTTIER (H.). — Les pépins de raisins et l'alimentation des animaux, p. 179.

DEGRULLY (L.). — La situation des vignobles, p. 3. — La pyrale redevient menaçante, p. 5. — Les Congrès de la Fédération des Associations viticoles, p. 6. — Protestation contre la campagne fiscale de la Fédération méridionale du commerce en gros des vins, p. 7. — Sur la valeur pratique du Carburant national, p. 8. — Préparation du matériel vinaire, p. 53. — L'Ecoulement des vins depuis le début de la campagne, p. 77, 173, 303, 389, 517, 605. — Un ennemi accidentel de la vigne, p. 81. — Pratiques œnologiques autorisées, p. 102. — La défense du blé. Production mondiale en 1924. Groupement des producteurs de blé du Sud-Ouest, p. 125. — Le sucrage des vendanges et la fabrication des piquette, p. 127. — Congrès des Associations viticoles de Bourgogne, p. 129. — La question des vins tunisiens, p. 130. — Recrudescence des attaques de l'Eudémis, p. 131. — Le cinquantenaire du « Giornale Vinicolo Italiano », p. 132. — La crise des vins blancs et rosés. Edulcoration légale des blancs, p. 149. — Les vins tunisiens et la C.V.S.O., p. 152. — Prorogation du régime provisoire de l'alcool. Concours pour l'obtention de nouveaux carburants, p. 153 — La situation du marché, p. 155. — Nos exportations de vins, p. 176. — A propos des Caisses d'allocations familiales, p. 177. — Pour faire disparaître la Folle-Avoine, p. 178. — Les vendanges hâtives et le cours des vins, p. 222. — Piquettes et vins de sucre. Droit de circulation sur les vins, p. 223. — La prochaine récolte des vins en Italie, 223. — Encore la Folle Avoine, p. 224. — Les Syndicats agricoles et la taxe sur le chiffre d'affaire, p. 224. — Le marché des céréales, p. 225. — Utilisation des marcs de raisin : Distillation, alimentation du bétail, huile de pépins, engrais, p. 269. — Carburant national : où en somme-nous ?, p. 277. — Le marché des vins, p. 278. — La question des « piquettes » devant la Confédération des Vignerons du Sud-Est, p 392. — A propos des vins Italiens, p. 392. — Résultats approximatifs des récoltes de céréales en 1924, p. 393. — La Brunissure et les engrais potassiques, p 437. — Notes sur l'emploi des engrais, p. 438. — L'Electroculture au Congrès d'électrification à Lyon, p. 440. — Pour la défense de la terre, p. 441. — Vignes à grands rendements. Revers de la médaille. p. 442 — Scories et phosphates minéraux. Les phosphates minéraux sont-ils assimilables ?, p. 461. — Rajeunissement des vignes par labour

profond entre les rangs, p. 464. — L'accord franco-belge et nos vins, p. 465. — Le marché des vins, p. 466. — La situation du marché des vins, p. 533. — Les vins de Champagne en Belgique, p. 535. — Vente des vins fins des hospices de Beaune, p. 536. — La récolte mondiale des céréales, p. 536. — La situation viticole, p. 581. — La question du blé, p. 583. — Congrès de l'Union des Alpes et de Provence, p. 583. — Fédération des Associations viticoles régionales de France, p. 584. — Liquidation rapide de la vendange par un outillage approprié, p. 606. — La vente des vins des Hospices de Beaujeu (Rhône), 608. — A l'Académie d'Agriculture, p. 608. — Les Agriculteurs et... les autres, p. 609.

Delaval (H.). (Voir E. Kayser).

Demolon (A.) et Monbrun (R.). — Essais culturaux sur divers engrais azotés, p. 474.

Depaty (M.). — Le traitement rationnel des vins par la pasteurisation et la réfrigération, p. 14.

Ducassou (M.). — Sur la valeur pratique du carburant national, p. 8.

Dufoux. (A). — Quelques cas de dépérissement, p. 33. — Les porte-greffes en terrains non calcaires (Beaujolais), p. 585.

E. H. — Vins à goûts défectueux. Leurs traitements, p. 453.

Faure (J. C.). — Sur l'importance croissante de l'arsenic dans la lutte contre les ennemis des plantes, p. 524. — Coût du traitement d'une plantation d'arbres fruitiers, p. 611.

Ferrouillat (P.). — Le prix de revient du vin dans la région de Montluçon (Allier), p. 163.

Feytaud (doct.) et Soursac (L.). — Les vers des prunes en Lot-et-Garonne, p. 208.

Ficheux (R.). — Les forceries de Hoelaert. p. 419.

Gautier (A.). — Foire-Exposition des vins de Brignoles, p. 546.

Guibal (Jean). — Les vins anormaux dans leurs rapports avec la régie, p. 182.

Guilbaud (C.) La Pyrale redevient menaçante, p. 5.

Héran (P.). — Rajeunissement des vignes par labour profond entre les rangs, p. 464. — Sous-solage, p. 511.

Hugues (E.). — Aperçu sur la préparation et la conservation des vins, p. 108.

Kayser (E.) et Delaval (H.). — Contribution à l'étude des levures de vin, p. 283.

Krauss et Kraybill. — Végétation et reproduction, p. 500.

Kraybyll. — (voir Krauss).

Larue (P.). — Sur les causes de la baisse des prix des vins blancs, p. 205.

Laurent (A.). — L'olivier et les produits de l'olivier, p. 10.

L. D. — L'écoulement des vins depuis le début de la campagne, p. 303.

Lefèvre (Ch.). — Piquette et vins de seconde cuvée, p. 471.

Libes (R.). — Emploi du paradichlorobenzène contre les insectes du sol, p. 400. — A propos du sous-solage, p. 559.

L. R. — Le 4e congrès de chimie industrielle à Bordeaux : Section d'œnologie, p. 11.

Mailhac (Eug.). — Rendement des divers cépages ; répercussion de ce rendement sur les prix de vente du vin de la cave, p. 113.

Maire (Ch.). — L'éclatement des grains, p. 199.

Marchal (P.). — La question des races du phylloxéra de la vigne, p. 327, 352.

Maroger — Transformation de la taille en gobelet en taille longue, p. 423. — Sur la culture Maroger, p. 494.

Marre (E.). — Essieu de charrette coudé pour terrain en pente, p. 22.

Mir (Eug.). — A propos de la blanquette et de tous autres crus, p. 513.

Monbrun (R.). — (Voir A. Demolon).

N. — « Le foin de Crau », p. 165. — La situation de la récolte des céréales, p. 258. — Assemblée de Béziers, p. 323. — La situation mondiale des céréales, p. 406. Les engrais azotés ammoniacaux, p. 573.

Nicolle (A.). — Les eaux-de-vie de cognac et les warrants agricoles, p. 541.

Ott (M.). — Notes sur quelques hybrides producteurs, p. 443.

Palaminy (Marquis de). — Essai sur une politique nationale du blé relative à sa production, sa transformation, sa vente, p. 231.

Partie officielle. — Quantité de vins enlevés des chais des récoltants et quantité imposée aux droits de circulation et stocks existant chez les marchands en gros (Mois de Juin, p. 78), (Mois de juillet, p. 174), (Mois d'Août, p. 304), (Mois de Septembre, p. 394), (Mois d'Octobre, p. 517), (Mois de Novembre, p. 610). — Déclaration de récolte. Campagne 1924-1925, p. 287. — Conditions de vente des scories Thomas, p. 428.

Paul (P.). — Vins blancs et vins rosés, p. 239. — Séparateur de pépins, p. 370. —
Pélaquié. — Pour les hybrides, p. 203.
Perramond (E.). — Le court-noué et le 333 E.M., p. 544.
Piçouche (G.). — Culture de la vigne, p. 137, 426.
Pillault (G.). — Pour la concentration des moûts, p. 371.
Poupart (R.). — Quelques cas de dépérissement, p. 32.
Prioton (C.). — Les sauterelles en Charente, p. 13.
Pussard (R.). — (voir R. Régnier).
Rabaté (E.). — Action de l'acide sulfurique dilué dans les champs de céréales, p. 614.
Ravaz (L.). — Le temps. La végétation de la vigne. Le Mildiou, p. 29. — Quelque cas de dépérissement, p. 31. — Quelques méfaits du fil de fer, p. 35. — Le siroco en Algérie, p. 36. — Le temps. La Situation, p. 197. — L'éclatement des grains, p. 199. — A propos du 333, p. 201 — Le temps. Les vendanges, p. 245. — A propos du Congrès de la Confédération de la Bourgogne, p. 249. — La Fumagine, p. 249. — La santé du feuillage. Le grillage des feuilles, p. 293. — A propos du mode d'action du sulfate de cuivre, p. 297. Pour mettre à fruits les clairettes coulardes, p. 301. — Réclamation des bouilleurs de cru, p. 302. — Sur la Fumagine, p. 303. — Dans les vignobles, p. 317. — Utilisation des pépins, p. 322. — Comment remonter les vignes usées, p. 341. — Révision des évaluations foncières, p. 347. — Les éphippigères, p. 349. — Les raisins bicolor, p. 351. — Traitement de la chlorose, p. 365. — Les cépages à vins de liqueur, p. 366. — Les plantations de 1924, p. 369. — Séparateur de pépins p. 370. — Pour la concentration des moûts, p. 371. — Le retour aux vieux cépages, p. 413. — Traitements d'hiver contre Cochylis et Eudémis, p. 485. — La vigne en Californie, p. 489. — Sous-solage, p. 509. — A propos de la blanquette et de tous autres crus, p. 513. — Sorties et consommations, p. 515. — A propos du sous-solage, p. 557. — La défense contre l'Eudémis, p. 560. — Dépérissements causés par l'Osyris Alba, p. 563. — Les Expositions de vins de Mâcon et de Villefranche, p. 565. — A qui possède du 143 B et du 141, p. 566.
Ravaz (L.) et Verge (G.). — Recherches relatives à la taille des vignes grêlées, p. 250, 278, 490.
Régnier (R.) et Pussard (R.). — La lutte contre les campagnols dans le département de la Seine-Inférieure, p. 187.
Robert (F.). — Sur le court-noué, p. 332.
Rolland (L.) — Expérience comparative d'engrais azotés sur blé, p. 539.
Roos (L.). — La concentration appliquée au jus de raisin fermenté ou frais et au raisin, p. 59. — Les vins blancs édulcorés, p. 226. — Les vendanges de 1924 à la Coopérative de la Londe-les-Maures (Var), p. 589.
Sébastian (V.) — Le benzoate de soude utilisé pour la conservation des aliments, des jus de fruits et notamment pour le mutage des moûts, p. 306.
Semichon (L.). — Les vins liquoreux (Appréciation d'un rapport de M. Barbet) p. 495.
Soursac (L.). — Le rougeau et la sécheresse, p. 116 (voir doct. Feytaud). — L'Icerya purchasi en Roussillon, p. 404.
Tachon. — Les porte-greffes dans la Loire, p. 206.
Treherne (R C.). — Les vers fil de fer et les moyens de les détruire, p. 355.
Verge (G.). — (Voir L. Ravaz).
Vilar (H.). — Sur l'emploi du Carburant National, p. 107.
Vilcoq. — Le chlorure d'ammonium à l'Ecole du Chesnoy, p. 403.
Villedieu (M. et Mme G.). — Comment agissent les Bouillies Bordelaises alcalines, p. 567.
Vivet (E.). — Dommages considérables causés par le siroco dans le vignoble Algérois, p. 58.
Vulliod (F. de). — Les caisses d'allocations familiales. Projet de création d'une caisse de compensation agricole, p. 140, 155.
Zacharewicz (Ed.). — La brunissure des souches, p. 282. — Essais de sels azotés sur la culture de la vigne, p. 538.

VIGNES AMÉRICAINES

Viticulteurs ! n'oubliez pas qu'aux **Pépinières Girault** vous trouverez les plus beaux plants de vigne, avec authenticité et sélection rigoureusement garanties.
Pépinières Méridionales à **Caromb**, **Monteux**, **Sablet** (Vaucluse).

ADRESSER CORRESPONDANCE :

Établissements EUGÈNE GIRAULT 0 *Maison de confiance*

Pépiniériste-Viticulteur, **JAUNAY-CLAN** (**Vienne**) TÉL. N^os^ 3 et 0.25

Exposition N^le^ Paris 1911 : 1^er^ Prix Médaille d'or. — Hors Concours. — Membre du Jury.

80 hectares vignobles et pépinières.

Plants greffés des meilleures variétés. — Producteurs directs recommandés, vastes champs de pieds-mères, champs d'expériences. — Prix modérés. Commandes et expéditions soignées.

Demandez Catalogue.

OENOCARBON

L'**OENOCARBON** est un charbon végétal qui absorbe la mauvaise odeur ou goût de tonneau, de bouchon, pétrole, lie de vin, moisi, térébenthine, etc...

Les vins louches, tachés, aigres, piqués sont corrigés.

L'alcool, vin, sirop, huile, etc. sont rendus, brillants et éclaircis certainement.

Aucune coloration d'origine végétale ne résiste à l'activité de l'OENOCARBON, qui, toujours, réduit la couleur trop vive d'un vin et la ramène à la teinte désirée.

Robert TALBOT, Rue Cannebière, 52, Marseille

PYRATOXYL

Insecticide d'hiver mouillant, Radical contre :

Pyrale, Mortalité des Souches

NOTICE GRATUITE

Laboratoires LARROCHE & C^ie^, 7, Rue Romiguières

TOULOUSE

Établts **GUYOT** Jh CARRIÈRE, gendre, sucr **CARCASSONNE**

TREUILS pour Labourages à vapeur et traction animale

CHARRUES défonceuses à traction par câble

CHARRUES spéciales pour **tracteurs,**
simples à relevage automatique ou **Bascules.**

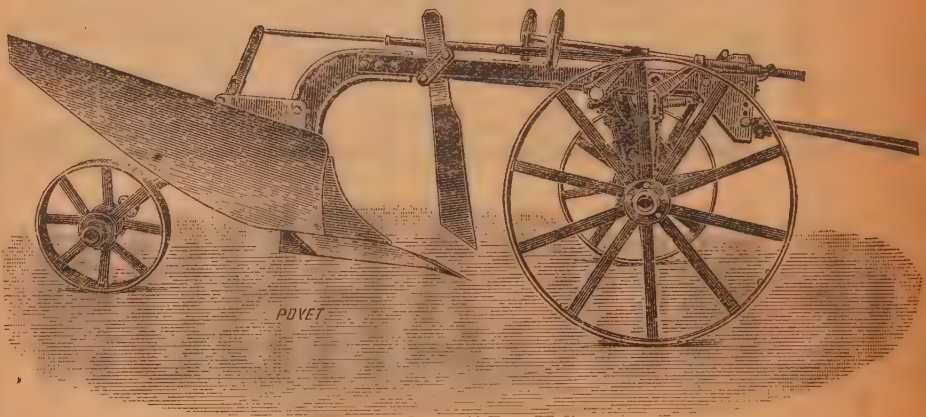

Renseignements et Prix franco sur demande.

CHARRUE à relevage automatique pour labours
de 40 à 50 centimètres de profondeur spéciale pour tracteurs de 15/30 HP.

Reg. Com. Carcassonne, N° 1.010. **Grand succès, nombreuses références**

Société de Produits Chimiques Industriels et Viticoles
AU CAPITAL DE QUATRE MILLIONS
Siège Social : 47, Boulevard St-Michel, PARIS (Ve)
USINE à BEAUCAIRE (Gard)
R. du C. Paris, N. 45,079.

Traitements d'Hiver de la Vigne
contre APOPLEXIE, FOLLETAGE, PYRALE

Pyralumnol

Le seul produit à base de sels arsenico-aluminiques ;
Le seul produit à efficacité prolongée, à action durable.

Notices et Renseignements sur demande

Direction Commerciale : P. BALLARD, 7, rue Collot, MONTPELLIER

SUPERDÉCAVAILLONNEUR

KIRPY

Dernier Modèle perfectionné

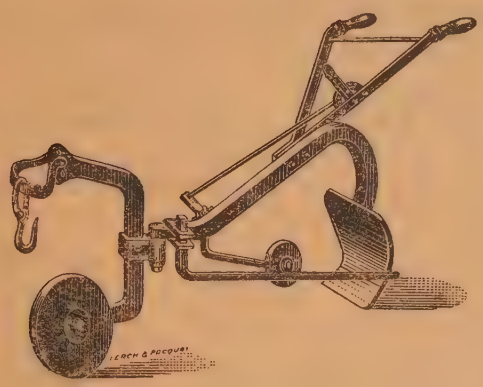

DÉCHAUSSAGE INCOMPARABLE DES VIGNES
SUPPRESSION DE TOUTE FATIGUE DU LABOUREUR
MÊME EN COTEAUX

AUBENAS : chez M. RIBEYRE.
ALAIS : chez M. JUMAS.
BÉZIERS : boulevard de Verdun, 17.
CARCASSONNE : route de Narbonne, 11.
ILLE-s/-TET : chez M. XAMBILI.
LA TOUR-s/-ORB : chez M. SALASCQ.
MONTPELLIER : rue Maguelone, 11.
NARBONNE : boulevard du Collège, 3.
NIMES : Place des Arènes, 12.
PERPIGNAN : avenue de la Gare, 3.
PERTUIS : chez MM. SILVY FRÈRES.
PONT-SAINT-ESPRIT : chez M. DOMBRE.

USINES **KIRPY**
LAYRAC (Lot-et-Garonne)

R. C. Agen. — 1064-1065

VIGNES AMERICAINES

PLANTS GREFFÉS et PLANTS RACINÉS

Maison GENDRE, A QUISSAC (Gard)

CUVES A VIN, ALCOOL

avec ou sans revêtement en verre

BORSARI & C° — Ingénieurs-Constructeurs

PARIS, 14, Boulevard Magenta

BÉZIERS, 75, Boulevard de Strasbourg

Adresses télégraphiques : **Borsari - Paris** — **Borsari - Béziers**

Téléphone : **Paris Nord - 16,75** — **Béziers 1327**

Projets, devis, visites gratuits — R. du C. Béziers, N°s 7010-7011.

R. C. Carpentras N° 1916-357.

VIGNES AMÉRICAINES

EMILE FENOUIL

CARPENTRAS (Vaucluse)

METHODE "JEAN" — Ni motte, ni herbe, ni croûte.

Instruments pratiques pour l'appliquer.

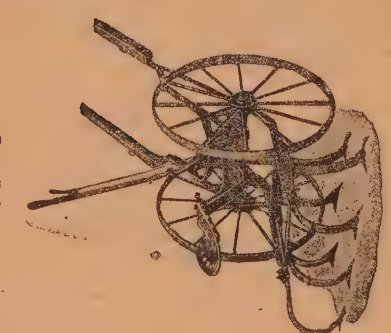

N° 1. — Cultivateur 5 dents, largeur de travail de 0 m. 75 à 1 m. 20. **Prix : 170 fr.**

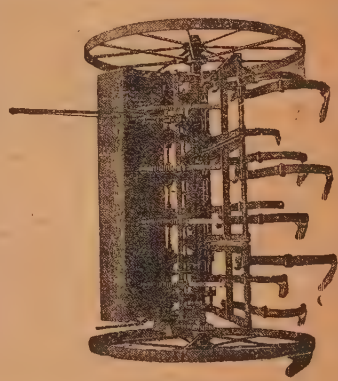

N° 2. — Cultivateur 7 dents à siège, largeur de roue à roue 0 m. 75, largeur de travail de 0 m. 75 à 1 m. 50. **Prix : 420 fr.**

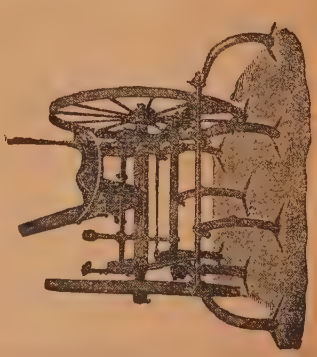

N° 3. — Cultivateur 9 dents à siège, largeur de roue à roue 1 m., largeur de travail extensible de 1 m. à 1 m. 75. Peut porter Distributeur d'engrais ou Semoir à céréales. **Prix : 455 fr.**

N° 4. — Se fait en 8, 10, 12, 13, 16 et 18 dents avec roues de 1 m 20 pour céréales et de 1 m. pour la vigne. Sa largeur de travail peut atteindre 2 m. 50 avec 18 dents. Peut porter Distributeur d'engrais ou Semoir à céréales.

S'adresser à JEAN, constructeur, 18, route de Toulouse, à Carcassonne ou à BARTHELEMY, constructeur, à Latour-sur-Orb (Hérault).

ENGRAIS PLASMIN

Fluoré Complet

(Formule G. GIMEL, ingénieur agricole)

Fumure supérieure

pour CULTURE INTENSIVE

et VIGNES

RÉSULTATS MERVEILLEUX

SUR TOUTES CULTURES

Gros rendements

Demander renseignements gratuits, analyse et prix

à INSTITUT JACQUEMIN

Malzéville (M.-et-M.)

Registre du Commerce : Nancy, n° 1740

4986, 5409, 5455 greffés sur 3309

Boutures de 4986, 5409, 5213, 6468, 4643, 5455, 5912, 6905, etc.

A. GUGLIERMINA

Propr. CHERVINGES (Rhône)

Prix-courant sur demande

Authenticité garantie

VITICULTEURS-AGRICULTEURS

Malgré le Mildiou, la Cochylis, **sans sulfatage**, assurez-vous une récolte de bon vin de 12° *en plantant les vignes sélectionnées 4.986, 5.409, 5.213, 6.468, 1.000. 4.643, 5.656, 6.905, 8.243,* etc., qui assurent une récolte la **2e année.** Vignes de cuve et de table. Rosiers, Arbres fruitiers. Demandez brochure illustrée 70 pages franco, *Un quart de siècle en Viticulture nouvelle* à

MACLET-BOTTON

Spécialiste Hybrideur

Villefranche-en-Beaujolais (Rhône)

Produits purs pour Œnologie

NOIR en PATE

Gélatine fine de Russie liquéfiée

ANHYDRIDE SULFUREUX

liquide et en solution

:: TANINS — AMIANTE ::

Terre d'infusoire

LAMOTHE & ABIET

108-110, rue de Bercy, PARIS.

68-70, rue Ducau, BORDEAUX

Reg. du Com. Seine, N° 21.029.

SAVON-PYRÈTHRE-CAUBET

GARANTI PUR

Le seul qui soit préparé suivant les Procédés d'extraction (breveté S. G. D. G.) et d'incorporation de M. A. JUILLET, docteur ès sciences.

Ce produit inimitable ne doit sa grande activité qu'à sa forte dose d'oléo-résine de Pyrèthre, obtenue dans notre usine modèle, avec des fleurs fraîches de nos plantations de Pyrèthre. (400 hectares).

DÉTRUIT RADICALEMENT

Cochylis, Eudémis, Altise, Cigarier de la Vigne (Voir notre notice).

SANS AUCUN DANGER pour l'homme et les animaux domestiques

A. CAUBET & Fils, Fabricants

9, rue Junot — MARSEILLE

En vente à la COOPÉRATIVE AGRICOLE R. C.-C. 17643.

LE SULFATE D'AMMONIAQUE 20 à 21 o/o d'Azote

est un riche
très facile à employer
très économique

ENGRAIS AZOTÉ pour VIGNES

Le Sulfate d'Ammoniaque est en vente chez tous les Négociants en engrais et dans les Syndicats Agricoles des régions viticoles : Midi, S-E, S-O, Bordelais, Charentes, Bourgogne, Champagne, etc.

Le Bureau de Renseignements viticoles et agricoles du Comptoir Français de l'Azote.

9, Boulevard de l'Observatoire, à MONTPELLIER — *Téléphone 9-16*

Envoie gratuitement des Brochures et des Renseignements sur le Mode d'Emploi des engrais chimiques en général et du **Sulfate d'Ammoniaque** en particulier.

Il organise à titre gracieux des expériences.

« Registre du Commerce. — Seine N° 44749 »

Agenda Agricole et Viticole

PAR

V. VERMOREL

Président du Comice agricole et viticole du Beaujolais
Membre de la Société Nationale d'Agriculture
Lauréat de la Prime d'honneur
AVEC LE CONCOURS DE NOMBREUX PROFESSEURS, AGRICULTEURS & VITICULTEURS

40me ANNÉE **1925** Prix franco : 4 fr. 40

Cet élégant carnet de poche, indispensable aux agriculteurs, viticulteurs, etc., contient 200 pages de renseignements utiles et un calendrier pour les notes journalières. Belle reliure souple, poche intérieure, fermoir élastique, porte-crayon

Prime du "*Progrès Agricole et Viticole*"

A titre de prime, le *Progrès* offre, à tous ses lecteurs, l'**Agenda Vermorel édition ordinaire, 2 fr. 50** franco (au lieu de 4 fr. 40).

Le recouvrement à domicile ne pouvant être fait économiquement pour une aussi faible somme, prière de joindre 2 fr. 50 en timbres-poste ou mandat-poste à toute commande adressée au Bureau du journal, **ainsi que la bande**. Il ne sera pas tenu compte des commandes non accompagnées du montant.

Gérance Domaine

Centre tunisien, 16.000 hectares, onze fermes constituées.

Céréales, fourrages, plantations oliviers, élevage ovins important — Irrigation par crues. Région saine.

Belle situation offerte, sérieuses références exigées.

S'adresser : SOCIÉTÉ DES FERMES FRANÇAISES DE TUNISIE
120, rue de Serbie. TUNIS.

POMMES DE TERRE
POUR SEMENCES

VARIÉTÉS NOUVELLES
à très Grand Rendement

Très recherchées en raison de leur résistance aux maladies. — Nombreuses références de premier ordre et prix sur demande.

Léon MONIÉ, à MONTFERRIER (Ariège)

On accepte de sérieux représentants visitant la culture. Bonnes commissions.

SI LA VIGNE

vous intéresse demandez la brochure
" LES HYBRIDES PRODUCTEURS DIRECTS "
de 160 pages, adressée franco sur demande.
Plants greffés toutes variétés. Boutures greffables porte-greffes racinés. Collection variété de table.

ARBRES FRUITIERS
FORESTIERS ET D'ORNEMENT
Prix courants francs sur demande. - Ne demande des représentants

E. LEMERLE, Le Lion d'Or, Nantes.

EXPORTATION

ATELIERS AGRICOLES DU LAURAGUAIS

MONESTIER & CAMBIÈS CONSTRUCTEURS

12, avenue Riquet, CASTELNAUDARY (Aude)

R. C. Castelnaudary, nº 1595. Téléphone : 70

POUR VOS **DÉFONCEMENTS** ACHETEZ

UNE **CHARRUE "MC"** ET UN **TRACTEUR "TITAN"** 10/20

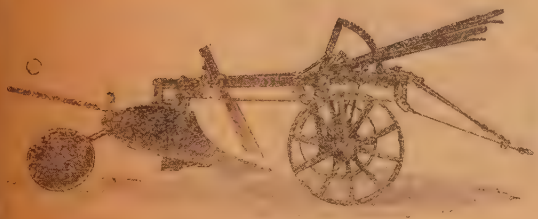

LE MATÉRIEL COMPLET : **12.500** Fr.

Les charrues défonceuses M C sont de notre fabrication ; les tracteurs proviennent des régions libérées, mais sont entièrement remis à neuf dans nos ateliers et garantis 6 mois.

RECONSTITUTION

DES

VIGNOBLES

:: Vignes Américaines ::

AUTHENTICITÉ ET SÉLECTION GARANTIES

Paul GROS & Cie

ROYAN
(Charente-Inférieure)

ALGER
(13, avenue Pasteur)

VIGNES AMÉRICAINES — **Racinés et Greffés-soudés.**

Claude GIRAUD *, PÉPINIÉRISTE-RÉCOLTANT.

CARPENTRAS (Vaucluse). R. C. Carpentras 474.

Authenticité et fraîcheur garanties *Catalogue sur demande*

Références de 1er ordre à la disposition de MM. les Propriétaires.

HARNAIS VITICOLE Système ROCHE & CASTE
Breveté S. G. D. G.

Simplicité

Maximum

de rendement

Solidité

Minimum

d'effort

60.000 Appareils vendus à ce jour

Établissements ULYSSE FABRE, VAISON-LA-ROMAINE (Vaucluse)

Catalogues et Renseignements franco sur demande.

MAISON FONDÉE EN 1867

Engrais Tournissac

Les plus homogènes — Les plus assimilables
Les meilleurs prix à qualité égale

Dosages rigoureusement garantis

Demandez Catalogues et Renseignements

Etablissements Industriels TOURNISSAC

BÉZIERS

«Inscription au Reg. du Comm. Béziers 1363».

47me année **VIGNES AMÉRICAINES** 47me année

100 hectares, vignobles, vignes à bois et pépinières, situées dans le Lot, Dordogne, Garonne et Rhône.
Plants greffés, Producteurs directs, anciens et nouveaux de Couderc, Seibel,
Bertille-Seyve, Malègue, Gaillard, Prady, etc., etc.

PÉPINIÈRES SOUS LE CONTROLE DE L'ÉTAT
Grand Prix d'honneur, Médaille d'or Paris 1900
pour plants et vins. Fournisseur du Ministère de l'Agriculture.

AUTHENTICITÉ ET SÉLECTION GARANTIES SUR FACTURE.

Envoi franco du Catalogue. Prix courant et tous renseignements sur demande.

GROS **PRIX MODÉRÉS** **DÉTAIL**

(*R. C. Cahors N° 1659*) Expéditions soignées, en caisses ou en ballots. S'adresser à :

M. Victor COMBES *, adjoint au Maire de **VIRE**, par **PUY-L'ÉVÊQUE** (Lot).

Plants Greffés-Racinés

Producteurs Directs

Mon Gustave OTGE

Propriétaire-récoltant — Officier du Mérite Agricole

LEZAN (Gard)
Téléph. 1

MONTPELLIER, 16, avenue du Stand
Téléph. 9-99

Belles Pépinières en Racinés, Greffés-soudés
Producteurs directs et Bois greffables, toutes variétés

Prix réduits. — Souscription pour l'année 1924-1925. Rigoureuse sélection.
Prix réduits donnés par correspondance.

Entreprise Générale de Travaux publics et particuliers
(Établissements G. GRASSET, fondés en 1798)

CUVES EN CIMENT ARMÉ

et

INSTALLATIONS MÉCANIQUES DE CELLIERS

par

JEAN THUILE, Ingénieur-Constructeur

18, rue Terral, MONTPELLIER

R. C. Montpellier 1180 Téléphone **1-75**

FABRIQUE DE SÉCATEURS

Qualité extra garantie

Modèles ci-contre : 22 fr.

Echantillons franco gare **24 Fr.** *contre mandat ou chèques postaux.*

Greffoirs, Serpettes et modèles "KUND"

BROUSSOL & FEZAS

Vic-Fezensac (Gers)

Chèques postaux **Toulouse 12.453** R. C. Auch 2043

Prix spéciaux pour quantités.

Propriétaires-Viticulteurs!

Adressez-vous directement à la Production

des plus grandes PÉPINIÈRES du Sud-Est

(200 HECTARES)

Paul FENOUIL, Propriétaire

CARPENTRAS (Vaucluse)

Vous offre : Greffés-Soudés, Racinés, Boutures pour pépinières et greffables, Producteurs directs en toutes variétés et pour toutes régions.

Marchandise de 1er choix — Authenticité garantie.

Paiement après réception. ***PRIX MODÉRÉS.***

Téléphone : 87 et 105 Reg. Com. Carpentras N° 1881.

LA BULETTE

TYPE F. M. PERFECTIONNÉ

à avant-train FIXE ou MOBILE à volonté (Bté S.G.D.G.)

est sans rivale pour le décavaillonnage des vignes en **coteaux,** *des vignes* **basses** *ou en* **gobelets.**

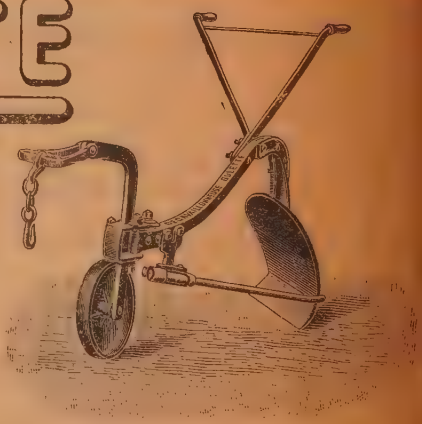

BULETTE type F.M. tirage B.

PROTECTEUR "Universel" (Bté S.G.D.G.)

Flexible ou Rigide à volonté — Modèle 1925.

Toutes les décavaillonneuses BULETTE peuvent recevoir le nouveau Protecteur "Universel" ci-contre.

Ets SOUCHU-PINET à LANGEAIS

Indre-et-Loire

Le TRACTEUR VIGNERON GEORGES VIDAL

Système breveté S. G. D. G. Georges VIDAL, Ingénieur des Arts et Manufactures

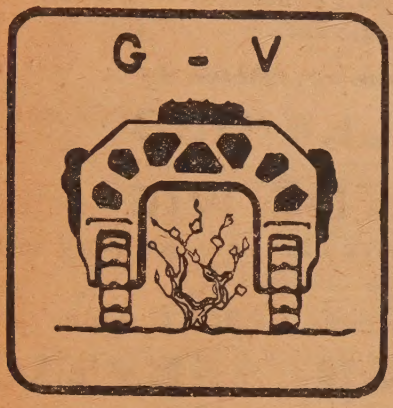

Exécute en toutes saisons
mieux qu'avec des chevaux
plus sûrement
plus vite
plus économiquement
TOUTES FAÇONS
culturales
en tous vignobles
avec tous outils d'usage courant
Socs vignerons, araires Canadiennes, etc.
Défoncements
et tous travaux agricoles
Tourne sur place

Renseignements et Commandes } **Tracteur Vigneron GeorgesVidal,**
19, rue Maguelone, MONTPELLIER.

Reg. du Commerce Montpellier, N° 6024.

FILTRES L. BEURET

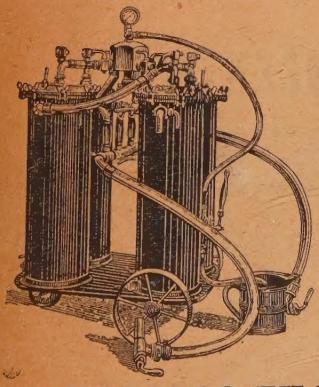

Veuillez adresser, SANS FRAIS NI ENGAGEMENTS DE PART
La notice D.C.A. Prix, Références, Conditions de Vente et tous Renseignements utiles concernant les Filtres **L. BEURET**

Nom
Adresse

Signature

Bon à détacher et retourner à:

E. TROCOLLO FILS, Constructeur, 56-58 rue Kléber, MARSEILLE

SOCIÉTÉ DES
ÉTABLISSEMENTS **BARBET**

Société Anonyme Capital 2.500,000 Frs. — Reg. Comm. Paris 30.418

PARIS. — 5, rue de l'Échelle, 5 — PARIS

Installations complètes de

DISTILLERIES

EAUX DE VIE

de grande finesse même avec les crus les plus vulgaires

NOUVEAUX PROCÉDÉS **BARBET** POUR

VINIFICATION ASEPTIQUE

Fermentations pures

PURS JUS CONCENTRÉS DE FRUITS

— BOISSONS PRIVÉES D'ALCOOL —

USINES à BRIOUDE (Haute-Loire)

MANUFACTURES RÉUNIES de

PRODUITS CHIMIQUES & MÉTALLURGIQUES

CARLSBAD (Tcheco-Slovaquie)

SOUFRE COLLOIDAL CONCENTRÉ

PLANTASAN

contre OIDIUM, rouille, et tous microbes et parasites de la vigne, chêne, groseillier, rosier, etc.

La dissolution de " PLANTASAN " adhère et ne s'en va plus

Un Kilo équivaut à 100 K° de soufre en poudre.

Echantillon gratuit aux Viticulteurs

ROBERT TALBOT

AGENT DÉPOSITAIRE

MARSEILLE — 52, rue Cannebière, 52

L'AUTO-BALANCE

Dispositif de commande au moteur des Pressoirs à Levier de tous systèmes

Le plus simple. - Le plus robuste. - Le plus pratique

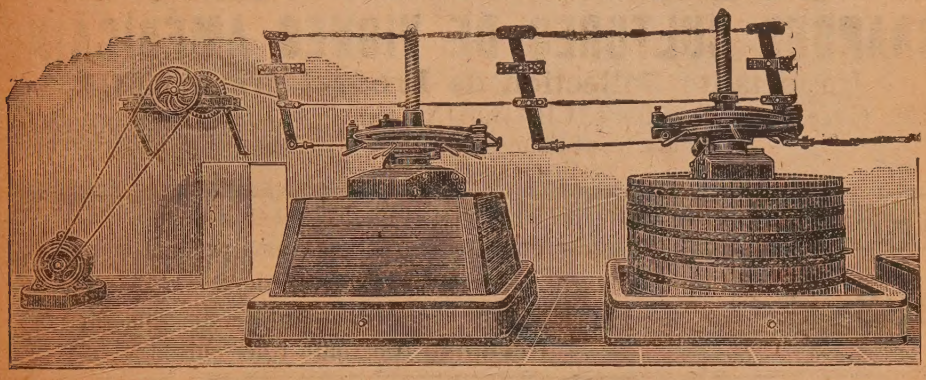

Établissements GUYOT à CARCASSONNE

Jh CARRIERE, Ingénieur (A. & M.), Gendre - Successeur

Registre du Commerce Carcassonne, N° 1.010.

VIGNES AMÉRICAINES : Boutures, Racinés, Greffés

STATION D'ESSAIS D'HYBRIDES PRODUCTEURS

Léon CROUZAT, viticulteur, CARCASSONNE (Aude). *Téléphone 6-32*

accepte de donner toutes garanties d'authenticité que demandera l'acheteur.

Plantations et Pépinières sous le contrôle du Service phytopathologique — **Greffage** par souscription.

On peut visiter toute l'année. Reg. Com. Carcassonne N° 3866.

Comptoir FRANCO-ALGÉRIEN

Usine hydraulique à Velaux (B.-du.Rhône)

Fabricant exclusif des **PRODUITS SÉBASTIAN**

Anticryptogamiques, insecticides et œnologiques

EUDÉMINE : Traitement d'Hiver contre les parasites de la Vigne

Bouillies { **Cupro-Sulfureuse — Bleu-Turquoise**
Cupro-Sulfureuse Arsénicale — Arsénicuprique

Poudres { **Soufrol — Stéacuprol**
Soufrolinsectid — Talinsectid

Vinose, produit œnologique breveté S. G. D. G.

Demander renseignements et catalogue au siège de la Société :
56, rue SAINT-FERRÉOL (Marseille)
Tribunal de Commerce de Marseille, N° 39355.

VIGNES AMÉRICAINES

Porte-Greffes toutes variétés. *Spécialité* d'hybrides de Berlandieri.
Producteurs directs des meilleurs N^os^ blancs et rouges.

Docteur LABOUCARIÉ,

Propriétaire-viticulteur, Reg. Com. Castelnaudary, N° 250
à **BRAM** (Aude).

Fournisseur d'Associations viticoles, Sociétés, Syndicats, Gouvernements étrangers.
Organisation spéciale pour la fabrication des boutures greffables pour intérieur et exportation.
Boutures pour pépinières. — Racinés greffables.
Authenticité et Fraîcheur garanties — Pépinières soumises au contrôle de l'État.
La maison ne vend exclusivement que le produit de ses récoltes.

DESTRUCTION DU ROT-BRUN, MILDIOU, OIDIUM

TRENTE ANNÉES DE SUCCÈS

Th. SKAWINSKI

38, Cours du Chapeau-Rouge, 38
BORDEAUX

Soufre cuprique xxx SKAWINSKI.
« L'Étoile », Poudre Médocaine pour Bouillie.
Registre du Commerce Bordeaux N° 217-A

Henri MARTIN et Fils
Georges MARTIN Fils
Successeur
Directeur: **E. CAMBON**
AUBIGNAN (Vaucluse)
Télég. MARTIN-AUBIGNAN Téléph. 1 LIEBER'S code Used

VIGNES AMÉRICAINES SÉLECTIONNÉES

DOMAINES de SAINT-SAUVEUR et de LA FLORANE
(150 Hect. de Vignes-Mères et de Pépinières)

Bois bruts. Bout. de toutes sortes. Plants racinés. Plants greffés.